



# Assemblée générale

Soixante-dix-huitième session

91<sup>e</sup> séance plénière

Mercredi 19 juin 2024, à 10 heures  
New York

Documents officiels

Président : M. Francis ..... (Trinité-et-Tobago)

*En l'absence du Président, M. Valtýsson (Islande),  
Vice-Président, assume la présidence.*

La séance est ouverte à 10 h 10.

## Point 10 de l'ordre du jour

### Mise en œuvre de la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida et des déclarations politiques sur le VIH/sida

#### Rapport du Secrétaire général (A/78/883)

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je vais maintenant donner lecture d'une déclaration au nom du Président de l'Assemblée générale.

« La lutte mondiale contre la pandémie de VIH/sida est un succès multilatéral marqué par des avancées notables. Depuis le pic atteint en 2004, il est encourageant de constater que le nombre de décès liés au VIH/sida a considérablement diminué. En outre, l'accès plus facile au traitement de l'infection à VIH, l'accroissement de l'équité dans les systèmes de santé et l'amélioration de l'accès à l'éducation et aux soins de santé, y compris les services de prévention, de dépistage et de traitement de meilleure qualité, ont permis d'éviter près de 20,8 millions de décès liés au VIH/sida au cours des trois dernières décennies.

Malgré ces progrès, il faut faire davantage pour mettre fin à l'épidémie de VIH/sida d'ici à 2030, comme énoncé dans la cible 3.3 des objectifs de

développement durable. Des millions de personnes n'ont toujours pas accès aux services de prévention et de traitement de l'infection à VIH/sida, tandis que les inégalités de genre, la stigmatisation et la discrimination restent des obstacles de taille à l'accès à ces services. Par ailleurs, certaines possibilités de prévention du VIH/sida n'ont pas encore été exploitées et le déficit de financement par les ressources nationales, en particulier dans les pays en développement, s'amplifie et est de plus en plus préoccupant. C'est pourquoi nous devons intensifier les interventions et les réactions nationales et régionales et établir de solides partenariats multipartites pour mettre fin à l'épidémie de VIH/sida d'ici à 2030.

Pour atteindre nos objectifs, nous devons faire en sorte que le VIH/sida reste au rang des priorités au plan multilatéral. Il importe surtout de combler les déficits de financement, de se pencher sur la question du transfert de technologies, d'améliorer l'accès aux médicaments, aux outils de diagnostic et autres produits de santé dans les pays en développement, et d'intensifier considérablement les activités de recherche-développement et de renforcement des capacités, y compris pour la production pharmaceutique locale.

Étant donné que la question du VIH/sida dépasse le secteur de la santé publique, il est essentiel de mener une action globale qui tienne compte des droits de l'homme et du développement. Nous

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0928 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).



devons nous appuyer sur les engagements pris dans la Déclaration politique issue de la réunion de haut niveau sur la couverture sanitaire universelle (résolution 78/4) afin d'améliorer la capacité des systèmes de santé nationaux à fournir des soins de santé de qualité, abordables et accessibles à tous, y compris des interventions contre le VIH/sida.

De même, nous devons tirer pleinement parti des événements à venir – notamment la réunion de haut niveau sur la résistance aux agents antimicrobiens qui se tiendra en septembre 2024 et, surtout, la prochaine réunion de haut niveau sur le VIH/sida prévue en 2026 – afin de rationaliser et d'accélérer nos efforts, en veillant à ce que nous soyons en bonne voie pour mettre fin à l'épidémie de VIH/sida d'ici à 2030.

Je termine en disant que nous devons garder à l'esprit que le chemin à parcourir est certes semé d'embûches, mais qu'avec notre volonté collective de mettre pleinement en œuvre les engagements pris dans la Déclaration politique sur le VIH et le sida : mettre fin aux inégalités et agir pour vaincre le sida d'ici à 2030 (résolution 75/284), nous pouvons accélérer nos efforts pour surmonter les obstacles et mettre fin à l'épidémie une fois pour toutes, en ne laissant personne de côté. Ensemble, nous pouvons et devons construire un avenir dans lequel le VIH/sida ne sera plus une menace pour la santé mondiale et où chaque individu pourra vivre dans l'espoir et la dignité. »

Conformément à l'article 70 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale, je donne maintenant la parole à la Vice-Secrétaire générale, M<sup>me</sup> Amina Mohammed, qui va faire une déclaration au nom du Secrétaire général.

**La Vice-Secrétaire générale** (*parle en anglais*) : Je suis ravie de faire la déclaration suivante au nom du Secrétaire général.

Je tiens à remercier M<sup>me</sup> Winnie Byanyima, Directrice exécutive du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida, et à exprimer ma reconnaissance à la Sous-Secrétaire générale Achrekar et à toutes les personnes impliquées dans le Programme commun, pour leur travail inlassable. Je me félicite également de la détermination de nombreux États Membres à contribuer aux progrès sur cette question vitale.

Nous avons une histoire édifiante à raconter concernant le VIH et le sida. Dans le monde, plus des trois quarts des personnes vivant avec le VIH, soit près

de 30 millions d'individus, reçoivent un traitement qui sauve la vie. L'accès au traitement antirétroviral s'est considérablement développé en Afrique subsaharienne, en Asie et dans le Pacifique, où se trouvent plus de 80 % des personnes vivant avec le VIH. C'est l'une des plus grandes réalisations de ces dernières années en matière de santé publique. Si ces progrès se poursuivent, nous sommes en passe de franchir, l'année prochaine, une étape importante au niveau mondial : 34 millions de personnes bénéficiant d'un traitement contre le VIH. Cela nous met en bonne voie pour atteindre notre objectif mondial, à savoir éliminer d'ici à 2030 la menace pour la santé publique qu'est le sida, un engagement inscrit dans les objectifs de développement durable. C'est un motif de réjouissance, d'espoir et d'enthousiasme à l'heure où l'on est bien loin d'atteindre de nombreux autres objectifs de développement durable. Les progrès réalisés dans la lutte contre le sida montrent ce qui peut être accompli lorsque les décideurs collaborent entre eux, s'inspirent de la science, investissent de manière adéquate, s'attaquent aux inégalités, protègent les droits de l'homme et laissent les communautés montrer la voie à suivre.

Toutefois, les progrès ne doivent pas inciter à l'inaction. Ils doivent nous pousser à prendre davantage de mesures pour préserver les acquis, tirer parti des réalisations et achever le travail. Aujourd'hui, le sida fait encore une victime par minute, chaque personne étant un être humain aux atouts particuliers et à la dignité infinie – peut-être l'amoureux (se), le parent ou l'enfant de quelqu'un – et les progrès que nous avons accomplis sont menacés. Les ressources diminuent, la crise financière réduit les investissements sociaux, et les lois punitives, la violence vigilantiste et les discours de haine à l'égard des minorités exacerbent la stigmatisation et éloignent les individus des services vitaux. De ce fait, nous nous trouvons aujourd'hui à la croisée des chemins. Nous devons choisir la voie de la solidarité, celle qui mène à l'élimination d'ici à 2030 de la menace pour la santé publique qu'est le sida, un objectif qui est désormais en vue. Cette voie n'a rien de mystérieux ; c'est un choix. Il s'agit d'une voie qui a déjà fait l'objet d'un accord. Certains pays réalisent des progrès importants, mais pour aller dans cette direction, les pays à revenu faible et intermédiaire doivent trouver des solutions efficaces au problème du surendettement. Ils ont besoin que l'architecture financière internationale soit réformée en profondeur afin d'augmenter massivement les financements abordables, et ils doivent renforcer la collecte des recettes nationales, ce qui permettra d'accroître les investissements nationaux dans la santé et la lutte contre le VIH. J'exhorte tous les

pays à progresser sur ces questions vitales, notamment au Sommet de l'avenir qui se tiendra dans le courant de l'année. J'invite tous les gouvernements à protéger les droits humains de tous les citoyens, ce qui constitue un pas important vers la protection de leur santé.

L'heure est à la solidarité et au courage. La fin du sida est en vue. Nous devons tirer parti des immenses progrès que nous avons réalisés et achever le travail ensemble.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Je remercie la Vice-Secrétaire générale de la déclaration qu'elle vient de faire au nom du Secrétaire général.

**M. Larsen** (Australie) (*parle en anglais*) : Je remercie la Vice-Secrétaire générale, M<sup>me</sup> Amina Mohammed, de la déclaration qu'elle vient de faire au nom du Secrétaire général.

J'ai l'honneur de m'exprimer aujourd'hui au nom du groupe CANZ, composé du Canada, de la Nouvelle-Zélande et de mon pays, l'Australie.

Le groupe CANZ se félicite des progrès prometteurs enregistrés dans la lutte mondiale contre le VIH et le sida soulignés dans le rapport du Secrétaire général (A/78/883), notamment le fait que 76 % des personnes vivant avec le VIH dans le monde reçoivent un traitement vital, que cinq pays – le Botswana, l'Eswatini, le Rwanda, la République-Unie de Tanzanie et le Zimbabwe – ont atteint les objectifs 95-95-95 en 2022, et que l'accès au traitement antirétroviral s'est élargi. Ces progrès démontrent que les efforts collectifs, la solidarité mondiale et une approche globale de la société sont essentiels.

S'il importe de se réjouir de ce succès, comme le montre le rapport, il ne faut pas pour autant se reposer sur ses lauriers, d'autant que quelque 9,2 millions de personnes vivant avec le VIH n'avaient pas accès à un traitement antirétroviral en 2022, qu'en 2022, on a dénombré 4 000 nouvelles infections à VIH chaque semaine parmi les adolescentes et les jeunes femmes âgées de 15 à 24 ans dans le monde et que le nombre de nouvelles infections à VIH était en augmentation dans certains pays en 2022. Nous sommes convaincus qu'une approche fondée sur les droits humains pour tous les individus est indispensable pour progresser davantage dans la lutte contre le VIH et le sida. Les pays qui ont enregistré les plus grands progrès dans cette lutte ont rempli les obligations que leur impose le droit international des droits de l'homme en levant les barrières sociétales et structurelles qui mettent les individus en danger et les empêchent d'accéder aux services de santé et autres. Ceux-ci doivent être ouverts

à tous, en particulier aux populations clefs, y compris les transgenres, qui ne doivent pas pâtir de la stigmatisation et de la discrimination ni faire l'objet d'arrestation, d'emprisonnement et de violence, et doivent pouvoir accéder à des services et à un soutien sûrs et de qualité.

De même, nous reconnaissons l'importance cruciale des réponses multisectorielles, notamment pour soutenir l'accès à l'éducation, y compris l'éducation complète à la sexualité et à la santé sexuelle et procréative et aux droits connexes, ainsi que pour lutter contre la violence à l'égard des filles et des femmes et des populations clefs. Il nous incombe à tous de rester vigilants face au nombre croissant de contre-pratiques, de politiques et de lois qui cherchent à affaiblir l'égalité des genres, les droits en matière de santé sexuelle et procréative et les droits humains des personnes LGBTQI+ et d'autres populations clefs et prioritaires. Ces questions sont au cœur de la lutte efficace contre le VIH et le sida. Outre les approches fondées sur les droits de l'homme, les programmes de lutte contre le VIH sont plus efficaces lorsque des données probantes sont utilisées pour éclairer l'action de santé publique, en veillant à ce que les communautés inspirent et dirigent cette action. Les données sont essentielles pour comprendre les progrès accomplis et les domaines sur lesquels nous devons concentrer nos efforts pour mettre fin à l'épidémie de VIH. Le renforcement de la collecte de données ventilées permettra d'identifier rapidement les lacunes et de les cibler, une démarche nécessaire pour atteindre nos objectifs et guider nos efforts afin que les services et le soutien parviennent aux personnes qui en ont besoin.

Enfin, l'action mondiale doit toujours être fondée sur des partenariats reposant sur la collaboration entre les personnes vivant avec le VIH ou touchées par le virus, les gouvernements, les groupes communautaires, les organisations internationales, les chercheurs et les cliniciens. Il importe au plus haut point que le soutien international et multilatéral à la lutte contre le VIH se maintienne pour atteindre d'ici à 2030 les cibles des objectifs de développement durable concernant le VIH. Nous savons désormais que nous disposons des connaissances, des outils et des données d'expérience nécessaires pour mettre fin à l'épidémie de VIH/sida, mais il nous faut maintenant intensifier nos efforts et améliorer l'accès au soutien pour vaincre cette épidémie d'ici à 2030.

**M. França Danese** (Brésil) (*parle en anglais*) : Le Brésil est honoré de participer à ce débat plénier annuel et à l'examen conjoint de la mise en œuvre de la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida et des déclarations

politiques ultérieures sur le VIH/sida, en particulier la Déclaration politique de 2021 sur le VIH et le sida : mettre fin aux inégalités et agir pour vaincre le sida d'ici à 2030.

Ma délégation félicite vivement le Secrétaire général pour son rapport (A/78/883). Nous notons avec satisfaction qu'en 2022, le nombre de nouvelles infections à VIH était le plus bas depuis des décennies et que 76 % des personnes vivant avec le virus recevaient un traitement vital. Nous félicitons en particulier les régions d'Afrique subsaharienne et d'Asie qui ont contribué à nos efforts collectifs en élargissant massivement l'accès au traitement antirétroviral. Le Brésil partage la préoccupation selon laquelle malgré les progrès remarquables qui ont été accomplis, les infections à VIH et les décès liés au sida ne diminuent pas assez rapidement pour que nous puissions atteindre nos cibles et objectifs mondiaux. Les inégalités, la stigmatisation et la discrimination restent des obstacles de taille rencontrés par les personnes vivant avec le VIH, exposées au risque d'infection à VIH ou touchées par le virus. Nous souscrivons pleinement aux recommandations du Secrétaire général tendant à ce que soient renforcées les actions collectives, l'accent étant mis sur l'accès équitable et abordable aux médicaments et aux autres technologies sanitaires, le dialogue avec la communauté, le financement durable, la coopération internationale et la solidarité mondiale, tout en exploitant les synergies entre la lutte contre le sida, les efforts de prévention, de préparation et de riposte à la pandémie et les objectifs de développement durable.

En 2023, mon pays a créé un comité interministériel pour l'élimination de la tuberculose et d'autres maladies déterminées socialement. En 2024, ce comité a élaboré le programme « Un Brésil en bonne santé », qui réaffirme l'objectif d'éliminer d'ici à 2030 le problème de santé publique qu'est le VIH/sida, au titre de la cible 3.3 des objectifs de développement durable. Le Brésil a accompli des progrès constants en matière de prévention et de traitement du VIH/sida, notamment grâce à son système de santé unifié, qui garantit l'accès universel et gratuit à la prévention, au traitement et aux outils de diagnostic. Grâce à notre système national de santé, environ 800 000 personnes bénéficient d'une aide sous forme de médicaments antirétroviraux gratuits, ce qui représente une augmentation notable par rapport au niveau de 2022. Afin de garantir un dépistage précoce et d'atteindre les populations clefs et prioritaires, nous avons encouragé la distribution gratuite des trousseaux d'autodépistage du VIH dans les centres de santé publique, ainsi que de tests de dépistage rapide du virus. Pour réduire fortement les nouvelles infections à VIH, notre système de santé fournit

gratuitement un large éventail d'outils de prévention du VIH qui ont fait leurs preuves, tels que les préservatifs et la prophylaxie préexposition (PrEP). L'accessibilité financière reste toutefois un problème majeur. Comme l'a noté le Secrétaire général, les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure ne sont souvent pas éligibles aux réductions de prix et aux nouveaux produits, tels que la PrEP injectable à longue durée d'action. Un accès équitable et abordable aux médicaments et aux autres technologies sanitaires, un élément clef de certaines des plus grandes percées dans la lutte contre la pandémie de sida, – est encore grandement nécessaire pour que les pays en développement puissent offrir des outils de diagnostic, des moyens de prévention et des traitements innovants et efficaces à leurs populations et atteindre tout le monde, en tout lieu.

Le rôle joué par la société civile dans la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation est depuis longtemps l'épine dorsale de notre riposte face au VIH. Avec le soutien de la communauté, nous avons également mis en place un cadre juridique pour protéger les personnes vivant avec le virus et lutter contre la stigmatisation et la discrimination. La discrimination à l'égard des personnes vivant avec le VIH/sida constitue un délit dans notre pays. Depuis 2021, une loi fédérale garantit la confidentialité des informations relatives à l'état des personnes vivant avec le VIH dans divers contextes, notamment à l'école et sur le lieu de travail. Le renforcement des partenariats et la solidarité mondiale sont également essentiels. Le Brésil a fait don de médicaments antirétroviraux et de tests de diagnostic rapide à plusieurs pays d'Amérique latine et des Caraïbes, à leur demande. Le Brésil est fier d'être un membre fondateur du Conseil mondial sur les inégalités, le sida et les pandémies, dont l'objectif est de renforcer la lutte contre le sida et d'autres pandémies. Nous tenons à saluer le rôle fondamental joué par le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) pour aider les États Membres, y compris mon propre pays, dans la lutte contre le VIH/sida. ONUSIDA a contribué à nos efforts nationaux par des initiatives telles que le projet FRESH, qui encourage les femmes transgenres en situation de vulnérabilité à prendre soin d'elles-mêmes et à adhérer aux stratégies de prévention.

En conclusion, la communauté internationale a accompli des progrès en réduisant de manière notable le nombre des infections et des décès liés au VIH/sida. Pourtant, il faut faire davantage pour mettre fin au sida d'ici à 2030 et éliminer toutes les formes de stigmatisation et de discrimination liées au VIH. Le Brésil réaffirme son

plein attachement à la mise en œuvre de la Déclaration politique de 2021 sur le VIH et le sida. La communauté internationale peut compter sur le Brésil pour continuer à contribuer à ces efforts et à renforcer notre coopération avec les pays intéressés par ce domaine vital.

**M. Romero Puentes** (Cuba) (*parle en espagnol*) : Nous réaffirmons notre engagement en faveur de la lutte contre le VIH/sida, une bataille que nous menons depuis plus de deux décennies. Malgré les progrès accomplis, l'inégalité d'accès aux soins de santé persiste, et nous devons unir nos efforts pour éliminer cette maladie une fois pour toutes. La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a ébranlé nos systèmes de santé et nos économies, mais nous ne pouvons pas nous permettre de nous détourner de notre mission de lutte contre le VIH/sida. Nous devons aller de l'avant dans la mise en œuvre de la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida et des déclarations politiques adoptées par l'Assemblée générale. Cuba réaffirme son attachement à l'action de l'ONU dans la lutte contre le VIH/sida, sous la conduite de la Directrice exécutive du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida, Winnie Byanyima, que nous remercions pour la visite qu'elle a effectuée dans notre pays cette année, et nous réaffirmons notre volonté de continuer à renforcer la coopération constructive dans la lutte contre le VIH/sida, ainsi que de promouvoir ensemble la coopération Sud-Sud au profit d'autres pays de la région et du reste du monde, principalement du continent africain, avec des projets de transfert de technologie.

Nous avons adopté une approche de la santé publique axée sur l'être humain, avec la participation des populations clefs. Nos réalisations en matière de lutte contre la stigmatisation et la discrimination et en matière de protection de la diversité sexuelle témoignent de notre engagement. Malgré les défis, Cuba a accompli des progrès notables dans la lutte contre le VIH/sida. Nous avons été le premier pays à éliminer la transmission de la mère à l'enfant, et nous nous efforçons d'atteindre les objectifs 95-95-95. Cependant, l'embargo économique criminel qui nous a été imposé par les États-Unis et son renforcement à la suite de l'inscription de notre pays sur la liste des États soutenant le terrorisme, établie unilatéralement par les États-Unis, ont entravé nos efforts, causant des millions de dollars de pertes dans le secteur de la santé. Malgré ces difficultés, rien ne nous arrêtera dans les efforts que nous fournissons pour construire une société plus juste et plus inclusive pour les personnes vivant avec le VIH/sida. Nous continuerons à travailler sans relâche pour améliorer la qualité de vie de ces personnes et réduire le nombre des nouvelles infections.

La solution au VIH/sida et à de nombreuses autres maladies ne sera trouvée que par la coopération et la solidarité internationales. Cuba continuera à défendre le multilatéralisme comme seul moyen de relever les défis auxquels nous sommes confrontés en tant que communauté mondiale. Aujourd'hui, j'appelle toutes les pays présents à la séance à se joindre à ce combat essentiel. Ensemble, nous pouvons changer la donne et mettre fin une fois pour toutes au VIH/sida.

**M. Lagdameo** (Philippines) (*parle en anglais*) : Les Philippines remercient le Secrétaire général de son rapport (A/78/883), et nous prenons note des conclusions selon lesquelles les interventions réussies face au VIH, se sont multipliées grâce à la mobilisation de multiples secteurs et parties prenantes, et sont fondées sur les principes du multilatéralisme, du respect des droits humains et du leadership communautaire et national. Les Philippines, par l'intermédiaire du Conseil national philippin de lutte contre le sida, sont résolues à atteindre les objectifs fixés dans la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida et les déclarations politiques connexes.

Nous sommes aux prises avec l'une des épidémies de VIH à la croissance la plus rapide de la région du Pacifique occidental, et le Gouvernement est fermement déterminé à y remédier. Dans son discours sur l'état de la nation en 2023, le Président Ferdinand Marcos Jr. a exhorté l'ensemble de la société philippine à déployer des efforts pour enrayer la progression alarmante du VIH/sida. Pour endiguer le phénomène, le plan stratégique consiste à assurer un diagnostic et un traitement précoces et à créer un grand nombre de sites de dépistage et de distribution des médicaments. Un financement durable et équitable est nécessaire pour arrêter l'augmentation des nombres. Nous prenons acte de l'appel lancé par le Secrétaire général aux États Membres pour qu'ils augmentent les contributions des donateurs nationaux et internationaux à la lutte contre le VIH dans les pays à revenu intermédiaire et pour qu'ils veillent à ce que le système financier mondial, comme indiqué dans son rapport intitulé *Notre Programme commun* (A/75/982), améliore la solidarité mondiale en vue de la réalisation des objectifs de développement durable. Nous notons également la nécessité d'un accès équitable aux médicaments, aux nouveaux produits de traitement et de prévention du VIH et aux technologies sanitaires.

La loi philippine sur la politique en matière de VIH et de sida modernise notre approche de la prévention, du dépistage, du traitement et de la prise en charge du VIH, tout en s'attaquant aux problèmes critiques que sont la

stigmatisation et la discrimination à l'égard des personnes vivant avec le virus. La loi intègre les services liés au VIH dans notre programme national d'assurance maladie, conformément à la loi sur les soins de santé universels. Conforme à la Stratégie mondiale de lutte contre le sida 2021-2026, notre plan à moyen terme de lutte contre le sida pour la période 2023-2028 utilise une approche du cycle de vie pour la prévention du VIH/sida et la lutte contre cette maladie, y compris des interventions spécifiques en fonction du sexe et de l'âge. Le plan étend également la couverture de la prévention et du traitement des jeunes populations clefs aux jeunes à risque âgés de 10 à 24 ans. Il adopte un principe axé sur l'être humain en proposant une prestation de services différenciée dans les domaines de la prévention, du dépistage et des outils de diagnostic, du traitement et de la suppression de la charge virale dans la série de soins liés au VIH. En outre, le plan associe les organisations de la société civile et les organisations communautaires et s'adresse à tous les secteurs de la société pour atteindre les objectifs 95-95-95 de la procédure accélérée de lutte contre le VIH d'ici à 2030.

L'année dernière, les Philippines ont organisé le premier sommet sur le VIH, afin d'encourager la collaboration dans la lutte contre la maladie et la discrimination qui y est associée, conformément à notre plan à moyen terme et aux cinq piliers de notre stratégie, à savoir prévenir, traiter, protéger, renforcer et soutenir. Les Philippines sont résolues à atteindre l'objectif zéro nouvelle infection, zéro discrimination et zéro décès lié au sida. Pour y parvenir, toutes les parties prenantes et tous les partenaires, y compris les organisations communautaires et de la société civile, doivent agir de manière globale – ne pas seulement se focaliser sur la santé, mais aussi s'attaquer à ses déterminants pour mettre fin à l'épidémie de VIH. Nous sommes également déterminés à protéger les droits humains des personnes vivant avec le VIH et à éliminer la stigmatisation et la discrimination dans le domaine des soins de santé, de l'emploi et dans des contextes sociétaux plus larges.

**M<sup>me</sup> Tahzib-Lie** (Royaume des Pays-Bas) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de parler au nom de la Belgique, du Luxembourg et du Royaume des Pays-Bas.

Nous nous félicitons du débat d'aujourd'hui sur la voie à suivre pour éliminer le sida. Certains d'entre nous se demandent peut-être pourquoi 40 ans après le début de la pandémie de VIH/sida, celle-ci n'est toujours pas terminée. Le sida a tué une personne par minute en 2022. Environ 9,2 millions de personnes n'ont toujours pas accès au traitement. Sommes-nous en train

d'échouer collectivement dans la riposte mondiale face au sida ? Le rapport du Secrétaire général (A/78/883) montre clairement les succès obtenus et les défis qui restent à relever dans la lutte contre le sida. À l'échelle mondiale, les nouvelles infections à VIH ont diminué de 35 % entre 2010 et 2022 et un plus grand nombre de personnes que jamais reçoivent un traitement vital contre le VIH. Cependant, il existe de grandes différences géographiques en ce qui concerne les succès. Au cours des 10 dernières années, l'Afrique subsaharienne a réussi à réduire de moitié le nombre de nouvelles infections à VIH, mais en dehors de l'Afrique, la lutte contre les infections n'a pratiquement pas progressé. Il existe également d'énormes différences entre les groupes sociétaux et les groupes de population. Les femmes et les filles n'ont pas le même accès à la prévention, aux soins et au traitement que les autres catégories de personnes. Les populations clefs, à savoir les travailleurs et les travailleuses du sexe, les homosexuels et les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes, les personnes transgenres, les personnes qui s'injectent des drogues et les personnes incarcérées ou vivant dans d'autres milieux fermés, sont touchées de manière disproportionnée. Cinquante-cinq pour cent des nouvelles infections surviennent parmi les populations clefs, en particulier les personnes transgenres. Les progrès sont inégaux. Et cela ne nous permettra pas de vaincre le sida – personne n'est en sécurité tant que tout le monde ne l'est pas ; un virus ne s'arrête pas à la frontière. Nous nous félicitons du rapport du Secrétaire général qui s'appuie sur des éléments de preuve scientifiques et indique clairement les domaines dans lesquels nous devons faire mieux, en particulier en ce qui concerne les femmes, les travailleurs et les travailleuses du sexe et les ripostes menées par les communautés.

Je souhaite faire trois observations.

Premièrement, les femmes et les jeunes filles continuent d'être touchées de manière disproportionnée, en particulier en Afrique subsaharienne. Dans le monde, 4 000 jeunes femmes et filles sont infectées par le VIH/sida chaque semaine. Trop souvent, les femmes et les filles se voient refuser l'autonomie économique et sont privées du contrôle de leur santé physique et mentale, y compris de leur santé sexuelle et reproductive et des droits connexes. Le rapport du Secrétaire général souligne la nécessité d'une éducation complète à la sexualité. Il rappelle également qu'il importe de réduire les inégalités de genre liées au VIH chez les adolescentes et les jeunes femmes.

Deuxièmement, certaines femmes sont plus à risque que d'autres. Les données épidémiologiques mondiales montrent que les travailleuses du sexe sont sept fois plus susceptibles de contracter le VIH que les adultes qui ne sont pas des travailleuses du sexe. Pour que la riposte mondiale face au sida soit efficace, il est urgent d'offrir des préservatifs aux travailleuses du sexe et de leur donner accès aux tests de dépistage du VIH et au traitement. Elles doivent être à l'abri de la criminalisation, de la violence et d'autres violations des droits humains, et les obstacles structurels et sociaux aux services de santé doivent être supprimés. Le droit à la santé et l'accès équitable aux services de prévention, de soins et de traitement du VIH sont impératifs pour tous.

Troisièmement, pour atteindre les plus vulnérables, tels que les populations clefs et les femmes et les filles dans toute leur diversité, les stratégies énoncées dans la Déclaration politique sur le VIH et le sida : mettre fin aux inégalités et agir pour vaincre le sida d'ici à 2030 doivent être mises en œuvre. Les services gérés par les communautés sont essentiels pour mettre fin au sida. Cependant, les actions menées par les communautés ne sont pas suffisamment reconnues et ne bénéficient pas de ressources suffisantes, et dans certains endroits, elles font même l'objet d'attaques.

Les résultats collectifs obtenus dans la lutte contre le VIH/sida sont une réussite du multilatéralisme. Dans le cadre du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), 11 entités de l'ONU œuvrent de concert, chacune avec son propre mandat, pour mettre fin au sida. ONUSIDA, en tant que secrétariat, coordonne ce travail. Si nous voulons continuer à engranger des succès, il est urgent que le Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités d'ONUSIDA pour 2022-2026 soit entièrement financé.

Pour terminer, nous nous félicitons des recommandations du rapport du Secrétaire général. Il est clair que la voie de l'élimination du sida passe par une action conforme à la Déclaration universelle des droits de l'homme. Droits pour tous signifie santé pour tous.

**M. Oehri** (Liechtenstein) (*parle en anglais*) : La lutte contre le VIH/sida montre ce dont la communauté internationale est capable si nous unissons nos forces, suivons la science et déclarons notre attachement à la solidarité mondiale. Selon le rapport du Secrétaire général (A/78/883), le traitement du VIH a permis d'éviter plus de 20 millions de décès liés au sida dans le monde au cours des trois dernières décennies. Le nombre de nouvelles infections à VIH, estimé à 1,3 million en 2022, est le plus

bas jamais enregistré depuis des décennies. Ces avancées témoignent d'un engagement politique fort et produiront encore des résultats en termes de santé, d'économie et de développement, qui permettront d'accélérer la réalisation des objectifs de développement durable. À mi-chemin de l'échéance de 2030, nous devons nous rappeler que nos efforts communs pour venir à bout de l'épidémie de VIH/sida, en plus de contribuer à la santé et au bien-être, conformément à l'objectif de développement durable n° 3, participent à la réalisation d'au moins neuf autres objectifs de développement durable, y compris nos engagements à éliminer la pauvreté et la faim, à faire progresser l'égalité des genres et à promouvoir des institutions efficaces, responsables et inclusives.

Malgré les résultats obtenus dans de nombreuses régions du monde, la riposte internationale face au VIH/sida rappelle également combien les progrès peuvent être fragiles si nous nous reposons sur nos lauriers ou perdons de vue l'essentiel. Bien que le nombre de nouvelles infections en Afrique subsaharienne, région la plus touchée par le VIH, ait sensiblement baissé, nous constatons malheureusement des hausses marquées dans d'autres parties du monde, notamment au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, ainsi qu'en Europe orientale et en Asie centrale.

La Déclaration d'engagement sur le VIH/sida et les déclarations politiques ultérieures reflètent notre conviction partagée que personne ne doit être laissé de côté dans notre lutte qui dure depuis des décennies pour venir à bout de l'épidémie. Pour que nos efforts collectifs portent leurs fruits, il est en effet crucial de lever les obstacles sociétaux qui empêchent les communautés où les besoins sont les plus importants d'accéder aux services pertinents. Les lois discriminatoires visant les populations LGBTIQ, qu'elles soient en place depuis longtemps ou d'introduction récente, demeurent une entrave dans notre riposte face au sida. La marginalisation économique et sociale des groupes les plus exposés au risque d'infection à VIH, soit les usagers de drogues injectables, les travailleurs et travailleuses du sexe, les personnes incarcérées, les personnes transgenres et les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes, les empêche souvent d'exercer pleinement leurs libertés fondamentales et leurs droits humains, au premier rang desquels le droit à la santé. Pour être adaptée, la riposte face au VIH/sida doit nécessairement aborder et prendre pleinement en compte tous les éléments fondamentaux des risques et des vulnérabilités liés au VIH, notamment l'impact disproportionné de l'épidémie sur les jeunes femmes et les adolescentes. Étant donné que la prophylaxie préexposition constitue

un puissant outil de prévention capable de réduire sensiblement les infections au sein des populations à risque, son utilisation et sa disponibilité doivent être rapidement étendues, au-delà des pays à revenu élevé.

Nous exprimons notre plein appui aux recommandations du Secrétaire général, et saluons son équipe pour l'action inlassable menée en vue de traduire dans les faits la Déclaration politique sur le VIH et le sida : mettre fin aux inégalités et agir pour vaincre le sida d'ici à 2030. Les orientations et la direction du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) sont cruciales pour notre action collective, tout comme le travail du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme et des organisations de la société civile compétentes. Depuis 2007, le Liechtenstein verse régulièrement des contributions financières à ONUSIDA, et nous comptons maintenir ce soutien. Les interventions réussies face au VIH, l'un des défis sanitaires les plus importants de notre époque, se sont multipliées grâce à la mobilisation de multiples parties prenantes, et sont fondées sur les principes du multilatéralisme, du respect des droits de l'homme et du leadership communautaire. Nous espérons que le prochain Sommet de l'avenir sera l'occasion de consolider ces principes et de redynamiser la coopération internationale en vue d'éliminer le VIH/sida une fois pour toutes.

**M. Gaspard** (Haïti) : La délégation haïtienne se réjouit de pouvoir participer aujourd'hui à l'examen du point 10 de l'ordre du jour intitulé « Mise en œuvre de la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida et des déclarations politiques sur le VIH/sida », et remercie le Secrétaire général pour son rapport (A/78/883), qui contribuera substantiellement à nos discussions.

Ma délégation reconnaît que malgré les progrès accomplis dans la lutte contre le sida, ce fléau demeure une crise mondiale urgente. C'est dans cette optique qu'en 2021, les gouvernements ont pris l'engagement d'éradiquer cette épidémie lors de l'adoption de la Déclaration politique sur le VIH/sida, qui vise, pour sa part, à mettre fin aux inégalités et agir pour vaincre le sida d'ici à 2030. Selon les données du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), depuis le pic atteint en 1995, le nombre de nouvelles infections au VIH a reculé de près de 60%. Les décès liés au sida ont connu une baisse de 70% depuis le pic de 2004, et environ 30 millions de personnes ont accès au traitement anti-VIH. Ma délégation se félicite de ces efforts et encourage encore plus de progrès afin de garantir l'accès à ceux et celles qui sont encore dans le besoin.

Depuis l'adoption de la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida de 2001, Haïti a réalisé d'énormes progrès dans la lutte en vue de stabiliser l'épidémie. Entre 2017 et 2022, le taux d'incidence du VIH/sida a baissé de 25%, passant de 0,78 à 0,58 pour 1 000 personnes dans la population générale. Entre 2018 et 2023, le nombre de décès liés au sida a connu une baisse de 50%, et le nombre de nouvelles infections de 25%. À la fin de 2023, 90% des personnes vivant avec le VIH connaissent leur statut, plus de 80% des personnes ont accès au traitement et environ 66% ont une suppression de leur charge virale.

Malgré tout, Haïti fait face à de nombreux défis qui sont liés à l'adaptation rapide à court et à moyen terme de l'offre de services, de gouvernance technique et de planification, dans une situation d'insécurité grandissante. Cependant, le pays a pu renforcer son système d'information sanitaire, avec les financements du Plan d'urgence du Président des États-Unis pour la lutte contre le sida, du Fonds mondial pour le sida, la tuberculose et le paludisme, d'ONUSIDA et de l'Organisation panaméricaine de la santé/Organisation mondiale de la Santé, et veut continuer à augmenter ses efforts, afin de donner une meilleure réponse à la situation des personnes infectées et affectées de la population haïtienne. À cet égard, pour arriver à mettre fin au sida d'ici à 2030, il faudra, entre autres, passer par le financement adapté et fiable, la disponibilité des données probantes, la réduction des inégalités et des discriminations, la reconnaissance et l'intégration des efforts menés par les communautés, et surtout la paix et la sécurité nationale.

Pour conclure, Haïti est convaincu que la lutte contre le VIH/sida est également une lutte contre la stigmatisation, la discrimination et l'injustice sociale. Cependant, cette lutte ne peut pas se réaliser de manière isolée, elle nécessite l'effort et la participation de tous et de toutes. Mettre fin au VIH dans le monde représente pour nous un test de notre volonté de vivre dans un monde équitable.

**M. Chaivaivid** (Thaïlande) (*parle en anglais*) : Je voudrais d'emblée remercier tout particulièrement le Président de l'Assemblée générale d'avoir convoqué la présente séance, et le Secrétaire général de son rapport (A/78/883). C'est une bonne occasion pour nous de faire le point de nos efforts et de planifier nos investissements futurs afin d'atteindre l'objectif visé, à savoir mettre fin au VIH/sida. La Thaïlande souscrit au rapport du Secrétaire général. Des progrès considérables ont été accomplis dans notre lutte contre le VIH/sida, mais il faut assurément

faire davantage. Et pour cela, il faut garder à l'esprit qu'il importe que notre action soit durable.

Nous estimons qu'il est nécessaire de souligner les points suivants, qui permettent d'assurer la durabilité de la lutte contre le VIH/sida.

Premièrement, il est essentiel d'intégrer les services de prévention, de dépistage et de traitement du VIH/sida dans les soins de santé primaires et la couverture sanitaire universelle. Cela permet d'améliorer l'accès à ces services pour toutes les personnes à risque ou celles qui sont infectées. Dans cette optique, la Thaïlande a adopté un plan d'opérations national de lutte contre le VIH/sida pour la période 2023-2026, qui invite spécifiquement les gouvernants, à tous les niveaux, à engager des ressources et à mettre en œuvre des politiques pour fournir des services à leurs communautés. Nous continuons également de développer notre offre de prestation de services de santé dans le cadre de la couverture sanitaire universelle afin d'améliorer l'accès à des outils d'autodépistage à moindres coûts pour encourager le dépistage précoce, tout en abordant les questions liées à la stigmatisation, à titre gracieux.

Deuxièmement, la lutte menée contre le VIH/sida par les communautés et les populations clefs peut contribuer à combler les lacunes en matière de services et à combattre la discrimination liée au VIH/sida. C'est pourquoi la Thaïlande a mis en place un programme national de certification des agents de santé communautaire en matière de soins du VIH/sida, pour et par les personnes vivant avec le virus. De même, les organisations de la société civile peuvent recevoir une formation sur les soins contre le VIH/sida et demander une accréditation d'organisation communautaire auprès de notre bureau national de sécurité sanitaire.

Troisièmement, la stigmatisation et la discrimination restent des obstacles sociétaux à la lutte contre le VIH/sida et doivent être levés pour parvenir à une santé inclusive et durable pour tous. La Thaïlande a élaboré un plan d'action national pour l'élimination de toutes les formes de stigmatisation et de discrimination liées au VIH/sida pour la période 2022-2026, l'accent étant mis sur la promotion de la compréhension du VIH/sida, des droits de l'homme et de la diversité de genre, tout en protégeant les droits des personnes vivant avec le VIH/sida.

Quatrièmement, enfin, les données et la technologie numérique peuvent favoriser des actions de lutte durables contre le VIH/sida en offrant un accès à la fois plus large et plus ciblé aux informations et aux services.

Le lancement récent par mon pays du système hospitalier intelligent « One ID Card » permet aux Thaïlandais de recevoir des services de santé essentiels, y compris des services liés au VIH/sida, dans l'hôpital de leur choix.

Afin de réaliser la vision que nous avons définie dans le Programme 2030 et d'atteindre les objectifs de développement durable, en particulier la cible 3.3 consistant à mettre fin à l'épidémie de sida d'ici à 2030, il importe au plus haut point que nous redoublions d'efforts. La Thaïlande est prête à collaborer avec tous les États Membres et avec toutes les parties prenantes à cette fin.

**M. Chimbindi** (Zimbabwe) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général de son rapport édifiant (A/78/883), qui offre une perspective encourageante, soulignant que nos efforts collectifs dans la lutte contre le VIH/sida produisent des résultats.

Pour sa part, le Zimbabwe réaffirme son attachement sans faille à l'élimination du VIH/sida pour tenir l'engagement pris en 2021 de mettre fin à l'épidémie d'ici à 2030. Mon pays a accompli des progrès remarquables dans la lutte contre l'épidémie de VIH/sida, en s'appuyant sur les engagements énoncés dans la Déclaration politique sur le VIH et le sida : mettre fin aux inégalités et agir pour vaincre le sida d'ici à 2030, adoptée en 2021. Nous jugeons encourageant que le rapport du Secrétaire général indique une réduction des nouvelles infections à VIH en Afrique subsaharienne. Ces progrès soulignent l'efficacité de nos efforts collectifs dans la lutte contre la pandémie. Il est particulièrement encourageant que nous ayons obtenu de tels résultats malgré les effets de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Néanmoins, comme le souligne le rapport, les progrès accomplis ne doivent pas inciter à l'inaction, car il faut faire davantage pour atteindre notre objectif de mettre fin d'ici à 2030 à la menace pour la santé publique qu'est le VIH/sida.

L'augmentation du nombre de nouvelles infections dans certaines régions montre bien que personne n'est à l'abri tant que tout le monde ne l'est pas. Il est alarmant de constater qu'en Afrique, 80 % des personnes nouvellement infectées sont des filles. Nos stratégies doivent donc refléter cette réalité, en orientant les ressources vers les domaines où les besoins sont les plus importants. L'utilisation d'une approche unique et uniforme ne sera pas efficace. Les interventions doivent être adaptées aux réalités du terrain, qui varient d'un endroit à l'autre, d'une région à l'autre et d'un pays à l'autre. Une riposte efficace et efficiente nécessite des modèles de financement flexibles, y compris des fonds adéquats, prévisibles et non préaffectés, permettant des actions opportunes qui répondent

aux besoins propres à chaque situation. Mon pays, le Zimbabwe, a mis en œuvre avec succès des programmes de prévention de la transmission du VIH/sida de la mère à l'enfant, ce qui a permis de réduire considérablement les taux de transmission et d'atteindre quasiment l'objectif d'élimination. Les agents de santé communautaires et les organisations locales ont joué un rôle crucial en atteignant les populations mal desservies, en améliorant les taux de dépistage du VIH/sida et en assurant un meilleur suivi des personnes vivant avec le VIH et en leur fournissant de meilleurs soins.

Comme l'Assemblée générale le sait peut-être, le Gouvernement zimbabwéen a également démontré son engagement à éliminer le sida en instituant une nouvelle taxe sur cette maladie, un impôt de 3 % sur les bénéfices des entreprises et les revenus des particuliers qui garantit un financement durable de la prévention du VIH et contribue à compenser l'insuffisance des ressources fournies par les donateurs. L'éducation des jeunes au VIH/sida s'est avérée efficace, les écoles et les universités ayant intégré ce sujet dans leurs programmes. Cela a conduit à une intensification de la sensibilisation à la prévention chez les jeunes, qui sont particulièrement vulnérables face aux nouvelles infections. Malgré ces avancées, la stigmatisation et la discrimination demeurent des obstacles de taille, qui dissuadent les individus de se faire dépister et traiter, sapant ainsi les efforts de santé publique. Il existe également des difficultés générales en matière de prestation de soins de santé, ainsi que les effets négatifs de la pandémie de COVID-19, dont ont pâti les services de soins de santé. Cela met en évidence la nécessité de maintenir les progrès que nous avons déjà accomplis grâce à un soutien financier constant. Plus important encore, nous appelons à un regain d'énergie au niveau mondial pour trouver un remède au VIH/sida. Tout comme nous avons œuvré de concert à la suite du déclenchement de la pandémie de COVID-19 et avons produit un certain nombre de vaccins en un temps record, nous pouvons également agir face au VIH/sida. Il est clair que vouloir, c'est pouvoir.

Pour terminer, la lutte que le Zimbabwe mène contre le VIH/sida, guidée par les engagements pris au titre de la Déclaration politique de 2021, a donné des résultats appréciables, même s'il subsiste des difficultés. Un engagement constant et des approches innovantes sont essentiels pour atteindre l'objectif d'élimination du sida d'ici à 2030.

**M<sup>me</sup> Abad García** (Panama) (*parle en espagnol*) : Le Gouvernement panaméen reconnaît l'ampleur de l'épidémie de VIH/sida, qui touche de nombreuses personnes

dans le monde entier et reste l'un des défis les plus pressants dans le domaine de la santé publique. Je prends la parole devant l'Assemblée aujourd'hui pour évoquer les efforts déployés par notre gouvernement dans le cadre de la lutte contre le VIH/sida, ainsi que les obstacles que nous avons rencontrés dans l'exécution de l'engagement que nous avons pris au titre de cette cause.

En juin 2021, le Panama a approuvé la Déclaration politique sur le VIH et le sida : mettre fin aux inégalités et agir pour vaincre le sida d'ici à 2030, et depuis lors, nous avons adopté de nouveaux mécanismes visant à prévenir la maladie. Il s'agit notamment du plan stratégique multisectoriel sur le VIH pour la période 2020-2024, qui comporte quatre aspects fondamentaux : le renforcement et la pérennisation de la riposte dans le respect des droits de l'homme ; le plaidoyer et la prévention ; le suivi des soins pour les infections sexuellement transmissibles et le VIH ; et la gestion, le suivi et l'évaluation. En outre, en 2023, le décret d'application no 42 a créé la commission intersectorielle chargée de mettre en œuvre le mécanisme national de coordination, l'accent étant mis sur la prévention du VIH/sida, de la tuberculose et du paludisme et sur la lutte contre ces maladies. Grâce à sa détermination, le Panama a accompli des progrès remarquables, qui sont indiqués dans notre rapport national établi au titre du *Rapport sur le suivi mondial de la lutte contre le sida*, avec des indicateurs réalisés à 100 % entre 2019 et 2023. Le taux d'incidence du sida est passé de 24,3 pour 100 000 habitants en 2010 à 10,2 en 2023, et le taux de mortalité a chuté de 13,6 à 8,6 pour 100 000 habitants.

Grâce au soutien des institutions nationales et d'autres partenaires, tels que le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), nous avons pu fournir une assistance suffisante à nos populations touchées, en réalisant des progrès notables vers la réalisation des objectifs 95-95-95 fixés par ONUSIDA pour 2030, avec 86 % des personnes séropositives connaissant leur statut sérologique, 79 % recevant un traitement antirétroviral et 71 % bénéficiant d'une suppression de la charge virale. Il importe de souligner que 90 % des actions de lutte contre le VIH au Panama sont financées au moyen des ressources nationales, ce qui est proche de la moyenne régionale, qui se situe à 97 %. Nous continuons à nous efforcer de relever des défis tels que le manque de ressources publiques, d'infrastructures et de personnel qualifié dans les centres de santé. Les retards dans la transmission des résultats des tests restent un problème majeur, qui limite la disponibilité et la qualité des services de dépistage et de traitement. Nous réaffirmons notre engagement à travailler avec la communauté

internationale pour atteindre les objectifs fixés par ONUSIDA. Nous entendons mettre fin à la menace pour la santé publique qu'est l'épidémie de VIH/sida dans le cadre de la suite donnée au Programme de développement durable à l'horizon 2030. Il est essentiel d'aborder ce problème de santé de manière globale afin de garantir une approche équitable de la prévention, du dépistage et du traitement qui ne laisse personne de côté.

**M. Cronin** (Irlande) (*parle en anglais*) : L'Irlande se félicite de la tenue de l'importante séance d'aujourd'hui, et tient à saluer les réalisations appréciables et les tendances encourageantes que nous avons observées, notamment la communication des données au titre de l'année 2022 faisant état du nombre le plus bas de nouvelles infections à VIH de ces dernières décennies. Cependant, nous savons qu'il faut faire davantage pour mettre fin d'ici à 2030 à la menace pour la santé publique qu'est le sida, au titre de l'objectif de développement durable n°3. Comme l'a déclaré le Taoiseach d'Irlande, notre Premier Ministre, en décembre à l'inauguration à Dublin d'un monument public érigé à la mémoire de toutes les personnes touchées par le VIH et le sida, la lutte n'est pas terminée.

Compte tenu des répercussions mondiales des inégalités intersectionnelles, de nombreux individus sont encore laissés de côté et l'accès au traitement reste un problème pour les personnes vulnérables dans le monde. L'inégalité de genre, la stigmatisation et la discrimination demeurent des obstacles majeurs, et il est inquiétant de constater que le déficit de financement se creuse. Comme l'indique le rapport du Secrétaire général (A/78/883), il faut redoubler d'efforts pour remédier aux inégalités de genre chez les adolescentes et les jeunes femmes et pour cibler le soutien apporté à d'autres populations exposées à un risque plus élevé de contracter le VIH. En Afrique subsaharienne, par exemple, les adolescentes et les jeunes femmes sont trois fois plus susceptibles de contracter le VIH que leurs pairs masculins. Le rapport souligne l'importance cruciale des programmes communautaires de lutte contre le VIH pour combattre la maladie et garantir l'accès des populations clés et des personnes les plus vulnérables aux services de santé, ce qui est une priorité particulière pour mon pays.

L'Irlande est l'un des membres fondateurs du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, auquel elle a versé 316,8 millions d'euros depuis 2002. Notre contribution actuelle est de 65,75 millions d'euros pour la période 2023-2025, soit une augmentation de plus de 30 % par rapport à la période précédente.

Nous finançons également le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida depuis 2001 et, en 2023, nous avons signé un engagement pluriannuel en vertu duquel nous devons verser jusqu'à 10 millions d'euros pour la période allant de 2023 à 2026. Comme l'indique le rapport, les organisations communautaires constituent depuis longtemps l'épine dorsale de la riposte au VIH, et des ressources supplémentaires sont nécessaires pour renforcer cette riposte. Nous nous félicitons donc de notre partenariat avec des organisations de la société civile, comme Frontline AIDS, pour défendre les personnes vivant avec le VIH/sida qui sont les plus marginalisées, ainsi que pour combattre l'expansion des mouvements opposés aux droits fondamentaux. La nouvelle initiative irlandaise sur la santé sexuelle et reproductive et les droits connexes comprend un volet important consacré au VIH/sida. Notre investissement dans la mise au point d'un dispositif intra-utérin de protection contre l'infection à VIH témoigne de notre engagement en faveur des mesures de prévention.

Alors que les ressources disponibles sont de plus en plus sollicitées, il est essentiel de continuer à soutenir les grands succès obtenus dans le cadre de la lutte contre le VIH, d'encourager la mobilisation politique nécessaire aux niveaux mondial et national et de maintenir le financement par les pays eux-mêmes et par ceux qui les aident, y compris pour atteindre les personnes les plus défavorisées. Ensemble, nous devons maintenir l'élan nécessaire pour nous rapprocher d'un monde débarrassé du VIH et du sida.

**M. Abesadze** (Géorgie) (*parle en anglais*) : La Géorgie se félicite du débat d'aujourd'hui et remercie le Secrétaire général de son rapport (A/78/883), qui fait le point sur les progrès accomplis et les difficultés qui subsistent dans la lutte mondiale contre le VIH/sida. Malgré les progrès considérables réalisés ces dernières années, il reste indispensable de poursuivre les efforts internationaux si nous voulons atteindre l'objectif de l'élimination du sida à l'échelle mondiale d'ici à 2030. La Géorgie participe activement à la mise en œuvre des stratégies et des plans d'action mondiaux pour la santé visant à vaincre le sida et la tuberculose et à éliminer l'hépatite virale. Le programme de développement durable de mon pays et les réformes en cours du système de santé visant à garantir une couverture sanitaire universelle nous donnent des possibilités d'atteindre les objectifs énoncés dans le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida, à savoir mettre fin à l'épidémie de VIH d'ici à 2030 en Géorgie.

Comme d'autres pays d'Europe orientale et d'Asie centrale, la Géorgie n'a pas encore inversé le cours de l'épidémie de VIH, mais elle a réalisé des progrès notables et a contribué aux résultats globalement solides obtenus sur la voie de son élimination. Nous voudrions tout d'abord appeler l'attention sur les vies que nous avons pu sauver en améliorant l'accès à des traitements antirétroviraux de qualité. Depuis l'adoption des objectifs de développement durable, mon pays a réussi à réduire le nombre de personnes vivant avec le VIH qui ne sont pas au courant de leur statut sérologique de 45 % en 2015 à 15 % en 2023. Nous y sommes parvenus en fournissant des soins de santé primaires et un dépistage intégré du VIH et de l'hépatite virale au niveau local, ainsi qu'en élargissant l'accès au dépistage du VIH, y compris l'auto-dépistage pour les populations clefs.

En outre, grâce à l'intégration des programmes de lutte contre les maladies, nous avons amélioré la prestation de services en utilisant les ressources existantes, telles que les systèmes de laboratoire, le capital humain ainsi que la gestion des achats et de la chaîne d'approvisionnement. Les progrès que nous avons accomplis ont été renforcés par un engagement politique fort, un financement accru de l'État en faveur de systèmes de santé durables et la réduction de la dépendance à l'égard de l'aide financière extérieure. Tous les services cliniques et de dépistage du VIH sont entièrement financés par l'État. Toutefois, malgré l'augmentation des dotations nationales dans ce domaine, l'accès au financement des donateurs, notamment du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, reste déterminant pour les interventions novatrices, la distribution d'autotests de dépistage du VIH par le biais de plateformes en ligne et l'amélioration de l'accès à des ensembles de services complets pour les populations clefs, notamment les jeunes.

L'intégration des indicateurs de transmission verticale du VIH dans les registres des naissances a montré que nous pouvons nous préparer activement en vue de garantir la triple élimination de la transmission mère-enfant de l'infection à VIH, de l'hépatite B et de la syphilis en Géorgie. Malgré ces avancées, il est essentiel d'envisager des solutions rapides et efficaces, telles que l'amélioration de l'accès aux nouvelles technologies de santé abordables pour la prévention du VIH. Il importe également de garantir la disponibilité de technologies de laboratoire abordables dans les lieux de prestation de soins pour favoriser une mise en route immédiate du traitement, et d'examiner des solutions basées sur l'intelligence artificielle pour le diagnostic et la prise en charge des malades

du VIH. Cette année, la Géorgie est soumise à l'examen du programme de lutte contre le VIH de l'Organisation mondiale de la Santé, qui fournira des recommandations pour la transformation effective et l'accélération de notre riposte face au VIH.

Pour terminer, je tiens à réaffirmer notre ferme soutien aux efforts collectifs visant à réaliser notre objectif commun, à savoir mettre fin au sida et ne laisser personne de côté.

**M<sup>me</sup> Mendoza Elguea** (Mexique) (*parle en espagnol*) : Nous nous réunissons aujourd'hui pour célébrer le troisième anniversaire de l'adoption en 2021 de la Déclaration politique sur le VIH et le sida : mettre fin aux inégalités et agir pour vaincre le sida d'ici à 2030. La mise en œuvre des engagements pris dans cette déclaration politique et, bien sûr, dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, en particulier l'objectif de développement durable n°3, prouvent qu'un multilatéralisme et une coopération internationale efficaces peuvent donner des résultats concrets pour les populations les plus vulnérables.

La lutte contre le VIH est incontestablement une réussite pour le multilatéralisme et pour le principe d'une action mondiale axée sur l'être humain. Les statistiques contenues dans le rapport du Secrétaire général (A/78/883) le démontrent clairement. En 2022, 1,3 million de personnes ont été infectées par le VIH, contre 3,2 millions en 1995. Depuis 2010, les infections ont diminué de 38 % dans le monde et 76 % des personnes infectées reçoivent un traitement. Nous avons encore beaucoup à faire, car il existe toujours des obstacles tels que l'inégalité liée au genre, la stigmatisation et la discrimination qui entravent l'accès aux services de santé. Le Sommet de l'avenir offrira une occasion supplémentaire de renforcer notre action collective dans la lutte contre le VIH.

Le Mexique est déterminé à lutter contre le VIH et dispose par conséquent d'une stratégie interinstitutions en harmonie avec ses engagements internationaux. Cette stratégie, qui a produit des résultats tangibles, est axée sur les personnes et leurs besoins, ainsi que sur le principe de prévention. Ainsi, à la fin de 2021, on estimait à 1,5 million le nombre de nouvelles infections à VIH, contre 3,2 millions en 1996, ce qui représente une réduction de 54 % au cours de cette période. Par ailleurs, en 2023, le pourcentage de personnes vivant avec le VIH qui connaissaient leur statut sérologique était de 70 %. Le Mexique a accompli des progrès dans la réalisation

de ses engagements mondiaux en matière de lutte contre ce virus.

En outre, nous avons appliqué un modèle de prévention et de traitement du VIH centré sur l'être humain et les communautés, l'accent étant mis sur les soins de santé primaires. Ce modèle prend en compte les différences et la diversité d'identité, sociodémographiques et culturelles, sous l'angle du sexe, de l'identité de genre, de l'étape de la vie, de l'ethnicité, de la situation de handicap et des contextes régionaux, territoriaux et culturels, entre autres caractéristiques. Il reste cependant beaucoup à faire. La lutte contre le VIH doit continuer à placer l'être humain au centre de nos politiques publiques, à s'attaquer aux inégalités, à promouvoir et à protéger les droits humains et à instaurer la confiance entre les autorités publiques et les communautés touchées.

**M. Van Schalkwyk** (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : L'Afrique du Sud reste déterminée à atteindre les objectifs fixés pour 2025 et à mettre fin au sida d'ici à 2030. Nous sommes encouragés par les pays, en particulier africains, qui ont réalisé des progrès considérables pour atteindre les objectifs de traitement 95-95-95 et nous les en félicitons. L'étude réalisée l'année dernière par le Conseil de recherche sur les sciences humaines d'Afrique du Sud indique que notre pays a fait des progrès remarquables dans la lutte contre le VIH/sida, avec une baisse positive de la prévalence globale du VIH chez les adultes. L'une des conclusions impressionnantes de l'étude est que 90 % des adultes en Afrique du Sud connaissent leur statut sérologique. Environ 91 % des personnes diagnostiquées séropositives suivent un traitement antirétroviral et 94 % d'entre elles ont pu atteindre la suppression de la charge virale. Ces résultats soulignent les efforts collectifs déployés par le Gouvernement et ses organes, les professionnels de la santé, les entreprises, la société civile et la communauté en général dans la lutte contre le VIH/sida. Ils démontrent qu'il est possible de réaliser beaucoup de choses grâce à la volonté politique et au travail en partenariat.

Lors de la commémoration de la Journée mondiale de lutte contre le sida en 2023, le Vice-Président de l'Afrique du Sud, M. Paul Mashatile, en sa qualité de Président du Conseil national de lutte contre le sida, a lancé la section sud-africaine de l'Alliance mondiale pour mettre fin au sida chez les enfants. Cette initiative vise à garantir l'intérêt supérieur de l'enfant et à faire en sorte que les parents puissent protéger leurs enfants contre la transmission verticale du VIH/sida et d'autres maladies transmissibles verticalement. Cela signifie que tous les

enfants séropositifs doivent bénéficier d'un traitement antirétroviral adapté à leur âge.

Bien que des progrès aient été accomplis dans la lutte contre le VIH/sida et qu'une baisse record de la prévalence des cas ait été enregistrée entre 2010 et 2022, nous continuons à nous faire l'écho du sentiment que nous ne devons pas nous reposer sur nos lauriers. Il y a encore beaucoup de décès liés au sida et un risque d'infection toujours plus élevé chez les jeunes femmes et les adolescentes, sans oublier les populations clefs. Nous devons poursuivre nos efforts et mobiliser la volonté politique nécessaire pour garantir une action équitable afin de mettre fin au VIH/sida en tant que menace pour la santé publique d'ici à 2030. Nous sommes préoccupés par le fait que dans la plupart des cas, les personnes infectées sont confrontées à la stigmatisation et à la discrimination. Nous devons redoubler notre engagement en faveur d'un système multilatéral fort qui soit au cœur de la promotion d'un esprit de solidarité, de coopération internationale et de partenariat. Nous avons besoin d'une approche multisectorielle qui promeuve les questions relatives aux droits humains, encourage la sensibilisation et combatte la stigmatisation, la discrimination et d'autres déterminants sociaux négatifs tels que les normes de genre néfastes, la violence de genre, l'inégalité d'accès à l'enseignement secondaire et l'inégalité des chances économiques.

Des recherches récemment menées par l'Université de KwaZulu-Natal et d'autres institutions, dont l'Université d'Oxford, indiquent que la rémission du VIH/sida est plus probable chez les bébés garçons que chez les bébés filles. Pour révolutionnaires que soient ces recherches, nous devons travailler d'arrache-pied pour éliminer les inégalités de genre liées au VIH/sida chez les adolescentes et les jeunes femmes. À cet égard, nous tenons à saluer l'étroite collaboration entre le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) et ONU-Femmes pour promouvoir les normes sociales positives en sensibilisant les hommes et les garçons et en œuvrant pour mettre fin à la violence sexuelle et fondée sur le genre.

Les effets de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) continuent de freiner les progrès pour relever les défis mondiaux en matière de santé et faire face à d'autres urgences sanitaires, sans parler de leur incidence sur le développement socioéconomique. Nous devons reconnaître que la plupart des habitants des pays en développement, notamment en Afrique, vivent dans la pauvreté ou l'extrême pauvreté, ce qui a des effets importants sur la santé et le bien-être en général. Ces effets se

traduisent par une diminution de l'accès à des aliments nutritifs en raison de la hausse des prix des denrées alimentaires et par la limitation des possibilités du fait de la pénurie de ressources, ce qui entrave l'accès aux soins et aux traitements médicaux.

En 2023, les dirigeants du monde ont adopté trois déclarations politiques sur la prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies ; la couverture sanitaire universelle ; et la tuberculose. Il s'agissait d'appels à l'action pour un engagement politique en faveur de la prévention, de la préparation et de la riposte face aux pandémies, ainsi d'une couverture sanitaire universelle dans le but de lutter contre les inégalités, d'encourager la coopération et la solidarité internationales face aux problèmes de santé mondiaux et de mettre fin à la tuberculose. Toutefois, le contraste de plus en plus marqué entre les besoins financiers pour la lutte mondiale contre le VIH/sida et la baisse des financements tant au niveau international que national est très préoccupant. Cela complique considérablement la mise en œuvre des engagements pris par les pays pour atteindre les objectifs mondiaux qui mettront la planète sur la bonne voie pour mettre fin au VIH/sida d'ici à 2030, dans le cadre de la réalisation de la cible 3.3 des objectifs de développement durable. Nous devons mobiliser des ressources pour réaliser les objectifs de développement durable liés à la santé, conformément à l'appel lancé dans les trois déclarations politiques relatives à la santé.

À cet égard, l'Afrique du Sud s'est engagée à apporter un financement national, basé sur les besoins d'investissement du pays, pour financer les transitions des projets pilotes et les évaluations des interventions biomédicales, telles que les interventions de prophylaxie préexposition, et pour sensibiliser le personnel de santé et les exécutants dans le cadre de la prestation de services aux populations clefs, entre autres. Il nous est agréable de réaffirmer notre volonté de poursuivre notre partenariat avec le Plan d'urgence du Président des États-Unis pour la lutte contre le sida, le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, ainsi qu'avec ONUSIDA et tous nos partenaires de développement. Nous leur sommes reconnaissants de leur appui aux efforts déployés par l'Afrique du Sud pour mettre fin au VIH/sida.

**M. Aristov** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous nous félicitons de l'engagement pris en faveur de la lutte mondiale contre le VIH/sida. Nous sommes fermement convaincus que seule une action commune de la communauté internationale visant à lutter

contre la propagation de cette maladie infectieuse permettra de venir à bout de l'épidémie de VIH/sida d'ici à 2030.

La Fédération de Russie continue d'accorder une grande priorité à cette question et a déployé des efforts considérables à cet égard au cours des dernières années. Dans le cadre de la mise en œuvre de notre stratégie nationale de lutte contre la propagation de l'infection à VIH d'ici à 2030, nous avons travaillé systématiquement à la prévention, notamment par une approche interdisciplinaire de la lutte contre le sida en améliorant notre surveillance épidémiologique, en fournissant un soutien logistique et en personnel aux organisations médicales spécialisées, en augmentant l'accès au traitement antirétroviral pour les personnes séropositives, en leur fournissant un soutien social et en sensibilisant les citoyens au VIH/sida grâce à des campagnes d'information et de communication sur la prévention.

Par rapport à 2021, le nombre de tests de dépistage du VIH effectués dans mon pays a augmenté de plus de 23 %, atteignant plus de 51 millions de tests. Grâce aux mesures que nous avons prises, nous avons constaté un taux élevé de détection des infections à VIH à un stade précoce, ainsi qu'une baisse soutenue des nouveaux cas sur l'ensemble de notre territoire. Le dépistage précoce des infections et l'accès aux services de santé pour les personnes vivant avec le VIH/sida permettent la prescription de médicaments antirétroviraux dès que possible après le diagnostic, ce qui accroît l'efficacité du traitement ainsi que la qualité et l'espérance de vie des patients, réduit les taux de mortalité et prévient la propagation de la maladie.

Nous promouvons activement la coopération internationale dans ce domaine également. En 2023, nous avons continué à aider les pays d'Europe orientale et d'Asie centrale à renforcer leurs systèmes de surveillance épidémiologique des infections à VIH/sida, à organiser le travail des unités mobiles de traitement et de diagnostic, à mener des recherches conjointes et à former des spécialistes. Une réunion du comité de coordination de lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme composé des membres de la Communauté d'États indépendants se tiendra à Moscou en juillet.

En ce qui concerne le rapport du Secrétaire général (A/78/883), intitulé « Vers l'élimination du sida : état des progrès accomplis au regard des objectifs fixés pour 2025 et solutions pour l'avenir », nous sommes en désaccord avec un certain nombre d'affirmations qu'il contient et ne les soutenons pas. Il s'agit de concepts contradictoires qui ne font pas l'objet de consensus,

notamment celui d'« éducation complète à la sexualité », ainsi que de nombreuses formulations controversées, telles que « populations vulnérables » et « programmes de prévention et de traitement du VIH qui tiennent compte des questions de genre et soient fondés sur les droits humains ». Nous trouvons également inacceptable l'affirmation qui figure au paragraphe 6 du rapport selon laquelle « indétectable équivaut à non transmissible », ainsi que la mention faite au paragraphe 53 du soutien aux efforts visant à supprimer les lois préjudiciables, notamment la criminalisation des relations sexuelles entre personnes de même sexe, la consommation de drogues et le travail du sexe. Le rapport qualifie arbitrairement ces lois de préjudiciables. Nous tenons à souligner qu'il importe d'adopter une approche globale qui garantisse le respect des priorités, des stratégies de développement et des modes de vie de chaque pays. Nous regrettons que les auteurs du rapport aient une fois de plus choisi de faire fi de ce principe clef, qui est essentiel à la réalisation de la solidarité mondiale dans la lutte contre l'infection à VIH.

**M. Szczerski** (Pologne) (*parle en anglais*) : Malgré les progrès incontestables réalisés au niveau planétaire dans la lutte contre le VIH/sida, l'épidémie continue de faire peser une menace importante sur la santé publique mondiale. L'expérience de la Pologne montre que seule une action collective de toutes les parties prenantes, y compris les gouvernements, les collectivités locales et les organisations non gouvernementales, nous permettra de respecter les engagements pris à l'échelle mondiale et de mettre fin à l'épidémie de sida d'ici à 2030.

Les mesures prises par mon pays dans la lutte contre le VIH/sida reposent sur une base juridique et organisationnelle solide. Notre stratégie nationale pluriannuelle de prévention du VIH et de lutte contre le sida pour la période 2022-2026 a été élaborée conformément à nos directives nationales, ainsi qu'aux déclarations et recommandations internationales. La stratégie multisectorielle s'appuie sur le respect des droits de l'homme et de la dignité humaine dans le contexte du VIH/sida. La Pologne a été l'un des premiers pays d'Europe centrale à offrir un accès large et gratuit aux tests de diagnostic, aux traitements antirétroviraux et aux soins pour les personnes vivant avec le VIH/sida, y compris celles susceptibles d'être marginalisées. Chaque année, le Ministère de la santé et le Fonds national de la santé débloquent des ressources financières pour assurer la mise en œuvre du programme de traitement antirétroviral. Le budget pour l'année 2024 s'élève à plus de 130 millions de dollars.

La Pologne est un pays où la prévalence du VIH est faible et où la situation épidémiologique est relativement stable. Cependant, suite à l'agression militaire de la Russie contre l'Ukraine, l'Europe a été témoin de changements sans précédent dans la situation migratoire. Mon pays est aux côtés des Ukrainiens depuis le début de la guerre. Nous accueillons l'une des plus grandes communautés de réfugiés de guerre d'Ukraine. Parmi ces réfugiés se trouvent des personnes, y compris des enfants, qui vivent avec le VIH et des coïnfections. Ils ont besoin d'un traitement et de soins antirétroviraux, ainsi que d'une assistance sociale, psychologique, économique et médicale complète. Nous avons déjà alloué plus de 40 millions de dollars à cet égard. À la fin du mois de juin de cette année, plus de 4 000 Ukrainiens ayant fui la guerre auront bénéficié de tests de diagnostic et de traitements antirétroviraux gratuits en Pologne, dans les mêmes conditions que les citoyens polonais. Ils représentent environ 20 % de l'ensemble des patients atteints du VIH dans notre pays.

Si le diagnostic et le traitement sont suffisamment précoces, les personnes séropositives peuvent vivre longtemps et en bonne santé. Par conséquent, la Pologne soutient la mise en œuvre de programmes de dépistage du VIH dans le cadre d'un ensemble global et intégré de services de prévention, de traitement et de soins. Nous tenons à souligner qu'il est important de sécuriser la série de soins pour les personnes vivant avec le VIH. Nous devons également accélérer la mise en œuvre de programmes reposant sur des données probantes et d'approches différenciées et axées sur l'être humain. L'augmentation des diagnostics précoces du VIH et des coïnfections fait partie des priorités des autorités sanitaires polonaises. Sur la base des recommandations internationales et des meilleures pratiques dans ce domaine, nous avons mis en place un système national de dépistage volontaire du VIH et des coïnfections. Il existe actuellement dans notre pays 29 centres de dépistage volontaire et d'accompagnement psychologique où chacun, y compris les migrants, peut faire un test de dépistage du VIH, de l'hépatite C et de la syphilis sans recommandation d'un médecin, de manière anonyme et gratuite.

Malgré les progrès accomplis dans la lutte mondiale contre le VIH/sida, certains problèmes subsistent. Nous estimons qu'il est urgent d'intensifier les services de prévention des nouvelles infections à VIH parmi les populations clefs et, plus généralement, au sein du grand public. Une volonté politique soutenue, des investissements dans des programmes efficaces de prévention du VIH et un environnement politique favorable seront

essentiels pour que le sida cesse d'être une menace pour la santé publique d'ici à 2030. Pour accélérer les efforts mondiaux, la communauté internationale doit accroître l'efficacité du diagnostic précoce du VIH, de la prévention de l'infection et des coinfections, de l'accès aux traitements antirétroviraux et de la lutte contre la stigmatisation, et améliorer la capacité à réagir rapidement aux scénarios de crise entraînant des épidémies de VIH.

La Pologne soutient la Stratégie mondiale de lutte contre le sida 2021-2026, qui constitue une base solide pour combattre efficacement le VIH et le sida dans les années à venir. Afin de renforcer ce soutien et de participer plus activement à la lutte mondiale contre le VIH/sida, nous avons présenté notre candidature au Conseil de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida. Maintenant que nous avons été élus au Conseil de coordination, nous voudrions remercier tous les pays de leur soutien et promettre que nous travaillerons d'arrache-pied au nom des personnes vivant avec le VIH/sida.

**M<sup>me</sup> Mozgovaya** (Biélorus) (*parle en russe*) : Nous voudrions remercier le Secrétaire général de son rapport (A/78/883), qui réaffirme que la propagation du VIH reste un défi sanitaire et social mondial pour tous les États, sans exception. Malheureusement, des inégalités persistent dans le monde entier en ce qui concerne la disponibilité des tests, des médicaments, des nouvelles technologies et des éléments de preuve scientifiques. Le taux élevé de propagation de l'infection à VIH dans certains pays est alimenté par un manque de sensibilisation du public aux modes de transmission et par une évaluation inadéquate des risques personnels. Le manque d'information sur la maladie et les mesures de prévention a suscité de nombreuses craintes dénuées de fondement, tandis que les personnes vivant avec le VIH sont également victimes d'une stigmatisation sociale.

Le Biélorus n'a cessé de renforcer les capacités de son système national de prévention, de traitement, de soins et de soutien en matière de VIH afin de réduire durablement le fardeau de la maladie. Plus de 25 000 personnes séropositives vivent actuellement dans notre pays et bénéficient toutes d'un soutien médical gratuit. Nous avons assuré l'accès universel au traitement antirétroviral pour les patients infectés par le VIH, prolongeant ainsi la vie des personnes vivant avec le virus et améliorant leur qualité de vie. Nous avons également mis en place un système qui garantit l'accès pour tous à l'accompagnement psychologique et au dépistage du VIH. Les services de dépistage sont fournis par des organismes de santé ainsi que par des organisations non gouvernementales et

des collectivités. L'autodépistage à l'aide de tests rapides est également disponible dans le pays.

Nous avons réalisé de véritables progrès dans la lutte contre la propagation de l'infection à VIH. En ce qui concerne les objectifs 95-95-95 en matière de dépistage, de traitement et de suppression de la charge virale fixés par le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), en 2018, nos chiffres étaient de 77-58-37, mais au début de 2024, nous avons déjà atteint les valeurs 92-92-83. Grâce à l'implication et au travail coordonné de toutes les parties prenantes du pays, nous continuons à progresser dans l'élimination de la transmission du VIH de la mère à l'enfant. Nous étendons également la couverture géographique des services de prévention pour les groupes de populations clefs et augmentons la portée des mesures préventives. Afin de surmonter la stigmatisation liée à l'infection à VIH et à la séropositivité, une stratégie d'information unifiée sur la maladie est mise en œuvre depuis 2011, prévoyant des approches nouvelles visant à éliminer la discrimination à l'égard des personnes vivant avec le VIH/sida et des populations clefs.

Les organisations non gouvernementales jouent un rôle important dans la prévention de l'infection à VIH et dans la lutte contre cette maladie. Le Biélorus met en œuvre des mécanismes de financement durable pour le travail de ces organisations en utilisant les ressources du budget de l'État. Des services et des projets de prévention du VIH subventionnés par l'État sont mis en œuvre. Des représentants d'organisations non gouvernementales participent également aux processus de prise de décision sur les questions liées au VIH/sida. Ils font partie de notre comité national de coordination et des groupes de travail chargés de réviser les protocoles cliniques et d'élaborer les propositions de financement pour les programmes de lutte contre le VIH.

Notre expérience mondiale en matière de lutte contre la propagation du VIH a mis en lumière de nombreux exemples d'actions réussies visant à pérenniser les acquis et à atteindre de nouveaux objectifs ambitieux grâce à la détermination, à l'innovation et aux partenariats. Le Biélorus continue de plaider pour le respect du principe de la souveraineté nationale dans la lutte contre le VIH/sida, sur la base de l'expérience nationale et dans le cadre de la législation nationale. Nous pensons qu'il est extrêmement important de prêter attention aux stratégies visant à prévenir les comportements à risque et à encourager des relations responsables et saines, en particulier chez les jeunes. Dans ce contexte, nous soulignons

l'importance capitale de l'institution familiale dans l'éducation des enfants.

Je voudrais saisir cette occasion pour exprimer notre gratitude à nos partenaires internationaux, l'Organisation mondiale de la Santé, ONUSIDA et le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, pour leur soutien. Nous les assurons de notre volonté de poursuivre notre coopération et de notre ferme engagement à continuer de mettre en œuvre des mesures visant à intensifier la lutte contre le VIH/sida. Nous sommes fermement convaincus que nous ne pourrions atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés que si nous nous efforçons de les atteindre ensemble.

**M<sup>me</sup> Patel** (Inde) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier le Président de l'Assemblée générale d'avoir organisé le débat d'aujourd'hui.

L'Inde a fait de grands progrès, démontrant un engagement solide dans la lutte mondiale contre l'épidémie de sida. Nous saluons l'appel à l'action du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida, qui consiste à laisser les communautés prendre l'initiative, et sommes convaincus de son importance. Les initiatives et projets communautaires en Inde comprennent des projets d'intervention ciblés et des programmes d'orientation associés, qui se concentrent sur la fourniture de services aux groupes à haut risque et aux populations relais exposées au VIH et aux infections sexuellement transmissibles, mis en œuvre en partenariat avec des organisations non gouvernementales et des organisations communautaires. La plus grande avancée a été réalisée avec l'extension du traitement antirétroviral. En décembre 2022, plus de 1,5 million de personnes vivant avec le VIH en Inde recevaient un traitement antirétroviral vital. Notre organisation nationale de lutte contre le sida a joué un rôle déterminant dans l'extension des services de traitement antirétroviral, en veillant à ce que les traitements soient accessibles et abordables.

Le Programme national indien de lutte contre le sida vise, dans sa phase V, à atteindre les objectifs ambitieux 95-95-95 d'ici à 2025. Au niveau mondial, les progrès réalisés à l'aune de ces objectifs étaient de 86-89-93 en 2022, avec une chaîne du dépistage et du traitement de 86-76-71. Le parcours de l'Inde depuis 2018-2019 montre une augmentation constante, le pourcentage de personnes vivant avec le VIH conscientes de leur statut passant de 70 % en 2018-2019 à 79 % en 2022-2023. Le deuxième 95, c'est-à-dire le pourcentage de personnes diagnostiquées comme vivant avec le VIH et bénéficiant d'un traitement antirétroviral, a constamment oscillé entre 82 % et 86 %

au cours de la même période. Il est à noter que nos progrès sur le troisième 95, à savoir la suppression de la charge virale chez les personnes sous traitement antirétroviral, se sont considérablement améliorés, passant de 72 % en 2018-2019 à 93 % en 2022-2023, en grande partie grâce à l'augmentation des dépistages et à la transition vers des stratégies de dépistage de routine.

L'Inde a également déployé des efforts concertés pour lutter contre la stigmatisation et la discrimination associées au VIH/sida. La loi sur la prévention du VIH et la lutte contre le sida appliquée par l'Inde est une loi historique qui met l'accent sur une approche fondée sur les droits et l'équité, protégeant les droits des personnes vivant avec le VIH et des populations cibles. En outre, elle met en place un solide mécanisme de traitement des plaintes, comprenant un médiateur au niveau de l'État et un responsable des plaintes au niveau de l'établissement, ce qui garantit que les griefs peuvent être résolus rapidement.

Alors que des mesures sont prises pour lutter contre le sida, l'Inde recherche également des solutions pour un avenir durable. Nos efforts de prévention s'étendent aux populations prioritaires, telles que les personnes vivant en prison ou dans d'autres milieux fermés, celles qui opèrent par l'intermédiaire de plateformes virtuelles et les jeunes des populations clefs dans les zones difficiles d'accès. Avec le soutien des acteurs de la société civile, ces interventions se sont intensifiées, en particulier dans les prisons, ce qui a permis de franchir des étapes importantes dans la lutte contre l'épidémie. Les initiatives de renforcement des capacités menées par le Kshamta Kendra ont permis de former des organisations non gouvernementales et des organisations de renforcement des capacités, améliorant ainsi l'efficacité des programmes d'intervention ciblés. Malgré l'évolution de la dynamique, les programmes ont permis de maintenir une grande partie des populations clefs vulnérables dans une situation de séronégativité.

L'approche globale de l'Inde, qui associe la protection juridique à des mécanismes de sensibilisation et de soutien, reflète notre volonté d'éliminer le sida et la stigmatisation qui y est associée, et d'améliorer ainsi la qualité de vie des personnes touchées.

**M. Kitada** (Japon) (*parle en anglais*) : Au nom du Japon, je voudrais exprimer notre gratitude au Secrétaire général pour le rapport complet et éclairant (A/78/883) sur les progrès réalisés en vue d'éliminer le sida. J'adresse également mes sincères remerciements à tous ceux qui participent à l'effort mondial de lutte contre le VIH/sida.

Le Japon est un membre fidèle du Conseil de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) depuis sa création en 1996. Nous restons profondément attachés au programme mondial de prévention, de diagnostic et de traitement du VIH. Cet engagement s'inscrit dans le cadre plus large de notre action en faveur de la couverture sanitaire universelle et de la préparation aux futures pandémies.

Le rapport du Secrétaire général met en lumière des réalisations importantes, notamment l'extension du traitement antirétroviral et la réduction du nombre de nouvelles infections à VIH. Ces réalisations témoignent du pouvoir de la solidarité mondiale, de l'innovation scientifique et des ripostes menées par les communautés. Dans le même temps, le rapport souligne également les problèmes qui restent à surmonter, notamment pour garantir un accès équitable au traitement et lutter contre la stigmatisation et la discrimination persistantes auxquelles sont confrontées les populations clefs. Le Japon est fermement convaincu que pour mettre fin d'ici à 2030 à la menace pour la santé publique qu'est le sida, nous devons donner la priorité à trois questions.

Premièrement, nous devons nous attaquer aux inégalités et veiller à ce que les services de santé atteignent les populations les plus vulnérables. La discrimination et les disparités socioéconomiques continuent d'entraver l'accès des personnes aux services de lutte contre le VIH. Conformément à la stratégie mondiale de lutte contre le sida 2021-2026 d'ONUSIDA, le Japon s'est engagé à travailler avec des partenaires internationaux pour réduire les inégalités et faire en sorte que chacun, quelle que soit sa situation, puisse avoir accès aux soins dont il a besoin.

Deuxièmement, nous devons garantir des ressources financières durables pour la lutte contre le VIH/sida. Une collaboration stratégique entre les autorités financières et sanitaires est essentielle. Nous saluons les efforts déployés par le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme pour soutenir la gestion durable du budget de la santé dans les pays bénéficiaires, et nous continuerons à partager nos expériences en matière de renforcement des systèmes de santé afin d'assurer la continuité de ces services vitaux.

Troisièmement, nous devons investir dans l'innovation pour améliorer l'efficacité des interventions de lutte contre le VIH. Grâce à son soutien à Unitaid, le Japon a joué un rôle de premier plan dans la mise au point et la fourniture de traitements contre le VIH adaptés aux enfants ainsi que de services de dépistage du VIH

et de traitement efficaces pour les pays à revenu faible ou intermédiaire. Nous continuerons de donner la priorité à l'innovation pour améliorer les résultats en matière de santé et le rapport qualité-prix.

En plus de ces efforts, le Japon s'est engagé à soutenir des systèmes de santé complets et durables. Depuis de nombreuses années, nous attachons une grande importance au domaine de la santé mondiale et de la lutte contre les maladies infectieuses, qui constituent un pilier de notre diplomatie. Nos contributions au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, qui s'élèvent à environ 4,3 milliards de dollars depuis la création du Fonds, témoignent de notre engagement. Nous fournissons également une aide bilatérale complémentaire pour assurer la mise en œuvre efficace des mesures de lutte contre ces principales maladies infectieuses dans les pays en développement. Nous sommes inspirés par le travail de personnes telles que le docteur Tetsu Nakamura, dont le dévouement à fournir des services médicaux et à améliorer les conditions de vie en Afghanistan illustre l'esprit de la sécurité humaine. Son héritage nous rappelle l'impact profond que des personnes engagées peuvent avoir sur la santé et le développement dans le monde, y compris sur la lutte contre le VIH/sida. La détermination du Japon à parvenir à une couverture sanitaire universelle, fondée sur le principe de la sécurité humaine, reste inébranlable. Nous sommes convaincus que veiller à ce que les personnes vivant avec le VIH soient en bonne santé et jouissent du bien-être fait partie intégrante de notre diplomatie mondiale en matière de santé.

À l'approche de la Réunion de haut niveau de 2026 consacrée à un examen approfondi des progrès accomplis, renouvelons notre engagement politique et nos efforts collectifs afin de mettre en place une action durable de lutte contre le VIH, même après 2030. Ensemble, nous pouvons faire progresser les objectifs de développement durable et être mieux préparés à relever les défis futurs en matière de santé.

Pour terminer, le Japon réaffirme son engagement en faveur de la lutte mondiale contre le VIH/sida et de la construction d'un monde où personne n'est laissé pour compte. Nous voulons que l'Assemblée générale soit un catalyseur d'action, de solidarité et d'espoir pour un avenir sans VIH/sida.

**M. Sowah** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier le Secrétaire général pour le rapport d'étape sur les objectifs et les engagements énoncés dans la Déclaration politique sur le VIH et le sida et les progrès réalisés dans le cadre de nos engagements communs en

faveur de la lutte mondiale contre le VIH (A/78/883). Le rapport donne des raisons de se réjouir, comme les données montrant que plus des trois quarts des personnes vivant avec le VIH dans le monde reçoivent un traitement vital. Toutefois, il met également en évidence des motifs d'inquiétude. Par exemple, il indique clairement que les jeunes femmes et les filles, en particulier en Afrique subsaharienne, et les populations clefs, y compris les personnes LGBT+, ailleurs dans le monde, sont toujours les plus touchées par le VIH. Nous sommes pleinement conscients des difficultés mentionnées dans le rapport et du défi auquel sont confrontés les États Membres d'une manière générale pour atteindre les objectifs fixés dans la Stratégie mondiale de lutte contre le sida.

Les recommandations du Secrétaire général reprennent de nombreux aspects de l'action de lutte contre le VIH qui requièrent une plus grande attention, notamment la nécessité d'initiatives de lutte contre le VIH menées par les communautés, l'importance de donner la priorité aux personnes qui sont laissées pour compte et qui n'ont pas accès au traitement du VIH en raison de l'aggravation des inégalités de genre, de la stigmatisation et de la discrimination, et la nécessité de redoubler d'efforts et d'attention en ce qui concerne la prévention du VIH. En tant que bailleur de fonds important des efforts de lutte contre le VIH, le Royaume-Uni reste déterminé à voir cette ambition se réaliser, à mettre fin aux décès liés au sida et à prévenir les nouvelles infections à VIH. Comme le souligne le rapport, nous reconnaissons les avantages du multilatéralisme, qui permet de rassembler les nations pour faire face aux problèmes mondiaux complexes en adoptant une approche universelle.

Les faits sont là. Si nous n'agissons pas pour éliminer les obstacles qui entravent nos efforts de lutte contre l'épidémie de sida, nous risquons de régresser et de voir les progrès réalisés au prix d'efforts considérables être réduits à néant. Nous exhortons tous les pays à prendre au sérieux la principale recommandation du rapport, à savoir agir d'urgence pour atteindre les personnes laissées de côté dans la lutte contre le sida en poursuivant les efforts visant à atteindre les objectifs fixés pour 2025 en matière de services de prévention, de dépistage et de traitement du VIH et en s'appuyant sur des leviers sociétaux, et à protéger les droits des populations clefs, en particulier des jeunes femmes et des filles, afin de veiller à ce qu'elles ne soient pas laissées pour compte.

Le Royaume-Uni reste déterminé à travailler en collaboration avec ses partenaires pour mettre en œuvre les recommandations qui figurent dans le rapport du

Secrétaire général et les engagements énoncés dans la Déclaration politique de 2021 sur le VIH/sida : mettre fin aux inégalités et agir pour vaincre le sida d'ici à 2030. Le Royaume-Uni est fier de continuer à défendre le droit à la santé et la dignité de tous, et nous sommes impatients de nous joindre à d'autres lors de la prochaine réunion du Conseil de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida pour discuter de mesures supplémentaires qui peuvent être prises pour mettre fin d'ici à 2030 à la menace pour la santé publique mondiale qu'est le sida.

**M. Nan Li** (Chine) (*parle en chinois*) : Les épidémies mondiales telles que le sida, la tuberculose et la maladie à coronavirus ont montré qu'aucun pays n'est à l'abri des maladies infectieuses. Dans le cadre d'une communauté de destin pour l'humanité, l'avenir de chaque pays est étroitement lié à celui des autres pays. Nous devons renforcer notre solidarité et notre coopération et œuvrer de concert à la réalisation de l'objectif de mettre fin à l'épidémie de sida dans le monde.

S'appuyant sur le concept de priorité aux personnes et à la vie, le Gouvernement chinois attache une grande importance à la prévention et au traitement du VIH/sida, et s'est acquitté de ses engagements dans le cadre de l'objectif de développement durable (ODD) n° 3 et a obtenu des résultats remarquables. Après des années d'efforts, la sensibilisation du public à la prévention et au traitement du sida s'est nettement améliorée. La transmission de la maladie par voie sanguine a été pratiquement stoppée. La transmission par l'usage de drogues et la transmission mère-enfant ont été efficacement maîtrisées. Les taux de diagnostic et de détection des personnes infectées ont augmenté. Le taux de couverture du traitement antirétroviral et le taux de suppression de la charge virale ont tous deux atteint plus de 90 % et le taux d'infection à VIH au sein de la population générale a été maintenu à un faible niveau. La Chine continuera d'adhérer au principe de prévention et de mener simultanément une action en matière de prévention et le traitement dans le cadre d'une gestion globale. Nous nous concentrerons sur la mise en œuvre de la stratégie « Health China » et des ODD, ainsi que sur les questions clefs et difficiles. Nous allons accélérer notre stratégie nationale de prévention et de traitement du sida et préserver la santé de la population dans tous ses aspects.

Nous continuerons à appuyer activement la prévention et le traitement du sida dans le monde et à y participer, et à soutenir l'ONU, en particulier le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida

et l'Organisation mondiale de la santé. Nous continuerons de jouer un rôle important et sommes prêts à renforcer les échanges techniques et le partage d'expériences en matière de prévention et de traitement du sida par le biais de plateformes telles que l'initiative « Une Ceinture et une Route » et la coopération Sud-Sud. Nous travaillerons en coopération avec la communauté internationale pour promouvoir la construction d'une communauté de santé et de bien-être pour l'humanité.

**M<sup>me</sup> Kuzee** (Namibie) (*parle en anglais*) : Je remercie le Président d'avoir organisé cette importante séance pour faire le point des progrès accomplis vers la réalisation des objectifs et des engagements pris dans la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida et les déclarations politiques sur le VIH/sida. Je voudrais avant toute chose remercier le Secrétaire général de son rapport A/78/883.

La Namibie prend acte du fait que, tandis que les progrès se poursuivent dans notre quête commune pour atteindre les objectifs de développement durable, les engagements visant à mettre fin au sida en tant que menace publique d'ici à 2030 ont été renforcés. Cela nous donne de l'espoir.

La Namibie compte plus de 200 000 personnes vivant avec le VIH et le Gouvernement namibien accorde une grande importance aux travaux du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA). Notre engagement en faveur de la cible 95-95-95 est prioritaire dans nos objectifs stratégiques en matière de santé. La Namibie a atteint 94-97-95 en 2023.

En outre, la Namibie est fière d'être devenue récemment le premier pays d'Afrique, et le premier pays parmi les plus touchés au monde, à franchir une étape importante sur la voie de l'élimination de la transmission verticale (mère-enfant) du VIH et du virus de l'hépatite B. Actuellement, 99 % des enfants nés de mères séropositives sont séronégatifs à la naissance. Cette réalisation est ancrée dans une approche qui donne la priorité à la décentralisation des services pour soutenir le traitement antirétroviral de proximité et améliorer l'accès au traitement.

De plus, le partenariat reste un élément important de notre riposte nationale, associé à un engagement politique qui donne la priorité à l'accès aux ressources, en particulier aux ressources nationales. Bien que nous continuions à bénéficier de la générosité de nos partenaires dans notre quête pour éliminer la menace pour la santé publique qu'est le sida, le financement national

représente actuellement plus de 70 % du financement, et nous nous sommes engagés à porter ce pourcentage à 80 % au cours des cinq prochaines années.

La Namibie continue de s'attaquer au problème du VIH non pas de manière isolée, mais dans le cadre d'un programme de santé et de développement plus large, englobant la santé maternelle et infantile pour tous.

*M. Milambo (Zambie), Vice-Président, assume la présidence.*

Les nouvelles infections touchent de manière disproportionnée les femmes, en particulier les jeunes femmes et les adolescentes. La Namibie poursuivra donc la mise en œuvre de sa politique nationale en matière de genre, en veillant à ce que les femmes et les filles jouissent de l'égalité des droits et de l'accès aux services de base. À cet égard, nous nous félicitons de l'adoption de la résolution sur le VIH/sida menée par la Communauté de développement de l'Afrique australe à la soixante-huitième session de la Commission de la condition de la femme (résolution 60/2), qui appelle à un investissement accru dans l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles dans le cadre de la lutte contre le VIH/sida.

Pour terminer, je souhaite réaffirmer notre position antérieure, à savoir que pour atteindre les objectifs fixés en vue de mettre fin à la menace pour la santé publique qu'est le sida, nous devons aborder les questions plus larges de la pauvreté, de la faim et de l'aggravation des inégalités. Cette démarche, associée à la mise en place d'institutions solides et de partenariats fonctionnels, permet de créer des communautés résilientes, durables et dont les besoins en matière de santé sont satisfaits. Par conséquent, tant que nous n'aurons pas atteint les objectifs que nous nous sommes fixés, nous devons continuer à donner la priorité à celles et ceux qui sont le plus à la traîne.

**M. Heartney** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Nous remercions à notre tour le Secrétaire général d'avoir partagé le premier rapport d'étape sur l'élimination d'ici à 2030 de la menace pour la santé publique qu'est le sida et la réalisation des objectifs fixés pour 2025 (A/78/883).

En tant que communauté mondiale, nous avons fait d'énormes progrès dans la prévention, la détection et le traitement du VIH, ce qui a permis de réduire considérablement le nombre annuel de diagnostics et de transmissions du virus. Le nombre de décès liés au sida a baissé de 68 % depuis le pic atteint en 2004, les nouvelles infections ont baissé de 42 %, 25 millions de vies ont été

sauvées et 5,5 millions de bébés sont nés sans le VIH. Malgré ces progrès, environ 39 millions de personnes continuent de vivre avec le VIH, dont plus d'un million aux États-Unis.

Le VIH reste une grave menace pour la santé, la sécurité et le développement, et les personnes séropositives continuent d'être confrontées à des taux élevés de discrimination et de stigmatisation. Nous n'avons pas de remède, nous n'avons pas de vaccin et nous avons une nouvelle génération pour laquelle le risque reste une menace permanente.

L'élimination de la pandémie de VIH/sida reste une priorité pour les États-Unis. Pour atteindre les objectifs de développement durable (ODD) d'ici à 2030 – l'ODD 3 sur la santé et ses cibles en matière de VIH à l'horizon 2030 en particulier – nous devons maintenir les acquis et accélérer les progrès pour atteindre les objectifs fixés par ONUSIDA pour 2025 en matière de traitement du VIH. Nous sommes préoccupés parce que d'importants enseignements qui ont pu être tirés sont de moins en moins suivis. Nous connaissons les populations les plus exposées au risque d'infection par le VIH. Cependant, des inégalités et des discriminations persistantes pèsent sur la vie des personnes les plus touchées par le VIH, notamment les enfants, les filles et les jeunes femmes, les personnes LGBTQI+, les toxicomanes et les travailleurs du sexe. Nous savons qu'il est important et efficace de garantir l'accès aux services de santé aux membres des populations clefs et vulnérables, y compris ceux qui sont confrontés à des formes de discrimination multiple et croisée. Nous savons que la stigmatisation et la discrimination font obstacle à la mise en place d'une politique rationnelle et conduisent à des résultats négatifs.

Nous devons écouter. Nous devons agir comme si notre vie dépendait de cette réussite. Nous devons veiller à ce que la riposte soit dotée de ressources suffisantes. Nos objectifs communs doivent être poursuivis et maintenus dans le cadre de systèmes nationaux fonctionnels et résilients, dirigés par les pays. ONUSIDA et les organismes des Nations Unies qui le coparrainent sont des partenaires essentiels dans le monde qui apportent l'expertise nécessaire aux systèmes nationaux et régionaux. Nous espérons que les États Membres envisageront d'accroître le financement de la lutte contre le VIH/sida, en particulier par l'intermédiaire d'ONUSIDA et de ses coparrains.

Nous ne devons pas chercher d'excuses. Nous savons que cette épidémie se concentre de plus en plus dans les populations clefs. Nos efforts doivent refléter fidèlement les données. La stigmatisation et la discrimination

n'ont pas leur place dans une riposte fondée sur des données. Nous ne devons pas tolérer les lois et les politiques préjudiciables.

**M. Muhumuza** (Ouganda) (*parle en anglais*) : Le VIH est un défi sanitaire mondial implacable qui continue d'avoir des conséquences sur des millions de vies. Aujourd'hui, j'ai l'honneur de m'adresser à l'Assemblée générale pour lui présenter les efforts et les réalisations de l'Ouganda dans cette lutte.

Je tiens à remercier le Secrétaire général de son dernier rapport (A/78/883) sur ce sujet et à saluer les idées et les recommandations qui y sont contenues. Ce rapport complet met en lumière les importantes avancées réalisées au niveau mondial et souligne la nécessité urgente d'accélérer nos efforts pour atteindre les objectifs fixés pour 2025.

L'Ouganda réaffirme son engagement à mettre fin aux inégalités et à redresser le cap pour vaincre l'épidémie de sida d'ici à 2030. Ce faisant, nous avons fixé des objectifs ambitieux dans le troisième plan national de développement du pays (2020-2025), conformément à la nouvelle Stratégie mondiale de lutte contre le sida (2021-2026), à la Vision 2040 de l'Ouganda et à d'autres engagements nationaux et internationaux liés aux objectifs de développement durable.

Au cours des quatre dernières décennies, les campagnes nationales de lutte contre le VIH/sida, menées par S. E. le Président Yoweri Museveni, ont permis de faire baisser les taux de prévalence du VIH/sida de 18 % en 1990 à 5,1 % en 2023.

Voici quelques étapes clefs franchies au cours de la dernière décennie.

Premièrement, l'Ouganda figure parmi les 14 premiers pays à avoir atteint et dépassé les deuxième et troisième cibles 90-90-90 de la procédure accélérée d'ONUSIDA, et nous visons à présent les cibles 95.

Deuxièmement, au cours de la dernière décennie, nous avons constaté une réduction de 35 % des nouvelles infections, qui sont passées de 97 000 en 2010 à 38 000 en 2023, et une réduction de 54 % des décès annuels liés au sida, qui sont passés de 37 000 en 2010 à 17 000 en 2023. Cette réduction résulte de l'intensification des interventions, telles que l'optimisation des protocoles thérapeutiques antirétroviraux et des modèles de services différenciés en fonction des besoins et des préférences des clients.

Troisièmement, la stigmatisation et la discrimination externes ont chuté de 24 % en 2013 à 1,3 % en 2019.

Quatrièmement, le nombre annuel de décès liés au sida est passé de 39 000 en 2010 à 17 000 en 2023. Toutes ces réalisations ont été rendues possibles grâce au soutien des principales parties prenantes, y compris les partenaires de développement, notamment le Plan présidentiel d'urgence d'aide à la lutte contre le sida et le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme ; le secteur privé ; la société civile ; les chefs religieux et culturels ; et les personnes vivant avec le VIH/sida.

Notre approche de la prévention reste inébranlable. Nous continuons à donner la priorité aux interventions primaires, en développant les services de dépistage du VIH et en encourageant les changements de comportement, la promotion des préservatifs, les services sûrs de circoncision et la prévention basée sur les antirétroviraux, comme la prophylaxie préexposition. Les soins et le traitement de l'infection à VIH sont progressivement intégrés dans notre vaste système de soins de santé, englobant les maladies non transmissibles telles que les maladies mentales et les troubles métaboliques, ainsi que les maladies à un stade avancé et la résistance aux médicaments.

Malgré nos progrès, l'Ouganda porte encore un lourd fardeau : 1,49 million d'adultes et d'enfants vivent avec le VIH, dont 72 000 enfants et 910 000 femmes. Nous restons déterminés à fournir des services de prévention aux personnes les plus exposées, notamment les adolescentes et les jeunes femmes, les hommes et les populations clefs. Des cliniques spécialisées et des centres d'accueil ont été mis en place pour offrir des soins conviviaux et accessibles aux jeunes et aux populations clefs et prioritaires.

La prévention de la transmission mère-enfant reste une priorité. Nos politiques couvrent tous les domaines critiques, de la prévention primaire aux soins et au soutien aux mères, aux enfants et aux partenaires. Nous avons enregistré des succès avec des taux élevés de dépistage chez les mères fréquentant les cliniques prénatales, l'inscription à des protocoles thérapeutiques antirétroviraux pour les femmes enceintes séropositives et la réduction des taux de séropositivité chez les nouveau-nés. Le pays connaît également une augmentation des tests de dépistage de la syphilis tertiaire, du VIH et de l'hépatite B chez les femmes enceintes et allaitantes. Le défi reste la percée des infections au cours des grossesses ultérieures et de l'allaitement.

Dans le cadre du programme de soins et de traitement du VIH, nous continuons d'inscrire davantage de personnes à des protocoles thérapeutiques antirétroviraux optimisés. Plus de 1,37 million de personnes vivant avec le VIH sont aujourd'hui sous traitement, et 94 % d'entre elles parviennent à une suppression de la charge virale. Il reste cependant des défis à relever, notamment en ce qui concerne les personnes qui ne suivent pas de traitement et dont la charge virale n'est pas supprimée. Nous déployons des services de proximité intégrés, garantissant des soins centrés sur la personne et permettant d'atteindre les personnes ayant besoin de services de lutte contre le VIH.

Pour terminer, l'Ouganda appelle à la solidarité mondiale pour accroître les ressources financières, renforcer les systèmes de santé et augmenter les investissements dans les systèmes de santé communautaires et dans la recherche et le développement pour éliminer d'ici à 2030 la menace pour la santé publique qu'est le sida. Nous sommes attachés à la voie à suivre et prêts à surmonter les défis qui subsistent pour parvenir à une génération sans sida. Avec nos partenaires mondiaux, nous continuerons à œuvrer pour un monde où le VIH et le sida ne seront plus une menace pour la santé publique.

**M<sup>me</sup> Romualdo** (Cabo Verde) (*parle en anglais*) : La déclaration d'engagement sur le VIH/sida, adoptée par l'Assemblée générale en 2001 (résolution S-26/2), représente une étape cruciale dans la lutte mondiale contre le VIH/sida. C'était la première fois que les dirigeants du monde reconnaissaient collectivement qu'il s'agissait d'une urgence mondiale nécessitant une riposte internationale coordonnée.

Nous avons parcouru un long chemin depuis lors et nous félicitons le Secrétaire général et son équipe des efforts déployés sur ce sujet et du rapport d'étape détaillé présenté aujourd'hui (A/78/883) sur les objectifs et les solutions pour l'avenir en vue de l'élimination du sida. Il s'agit en effet d'un document important qui fixe des objectifs clairs, souligne les réalisations et identifie les défis et les besoins liés à la promotion des droits humains et à la mobilisation des ressources nécessaires pour lutter contre l'une des crises de santé publique les plus difficiles de notre époque. Bien que le rapport fasse état de résultats positifs au niveau mondial, il révèle également la nécessité urgente d'accorder une attention particulière aux pays, aux communautés et à certains groupes très vulnérables, à savoir les femmes et les filles, les personnes LGBTQ+ et les travailleurs du sexe, afin de s'assurer que, dans cette bataille également, personne n'est laissé pour compte.

À Cabo Verde, nous avons réalisé d'importants progrès dans la lutte contre le VIH/sida au fil des ans, et nous avons obtenu certains résultats. Nous avons maintenu l'un des taux de prévalence du VIH les plus bas d'Afrique de l'Ouest, la prévalence chez les adultes restant constamment inférieure à 1 %, ce qui témoigne de l'efficacité des mesures de prévention et de contrôle. Le pays a mis en œuvre de solides programmes de prévention, notamment de vastes campagnes d'éducation et de sensibilisation à la transmission du VIH et aux méthodes de prévention ciblant les populations clefs, telles que les jeunes et les groupes vulnérables, afin de réduire le nombre de nouvelles infections.

Le Gouvernement s'est attaché à faire en sorte que le traitement soit largement disponible et que les personnes diagnostiquées séropositives aient accès au traitement antirétroviral et reçoivent des soins efficaces en temps voulu. Les femmes enceintes sont systématiquement soumises à un test de dépistage du VIH, et celles dont le test est positif reçoivent également un traitement pour réduire le risque de transmission mère-enfant. Les efforts visant à réduire la stigmatisation et la discrimination visant les personnes vivant avec le VIH/sida ont également été cruciaux. Les campagnes d'éducation publique et les politiques de soutien ont contribué à créer un environnement plus inclusif et plus solidaire pour les personnes touchées par le virus.

Nous avons renforcé nos systèmes de collecte et de surveillance des données sanitaires, ce qui a permis au Gouvernement de surveiller efficacement l'épidémie et d'adapter les interventions aux besoins spécifiques de la population. Mon pays, Cabo Verde, collabore avec des organisations internationales, telles que le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida et le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, afin d'améliorer sa riposte au VIH/sida. Ces partenariats ont apporté une aide technique et financière, renforçant la capacité du pays à lutter contre l'épidémie. Par conséquent, nous saisissons cette occasion pour exprimer nos plus sincères remerciements et notre gratitude à tous nos partenaires et aux organismes des Nations Unies pour leur soutien précieux dans notre lutte contre le VIH/sida.

Enfin, nous voudrions également souligner l'engagement ferme de Cabo Verde à continuer de collaborer avec toutes les organisations, tous les pays et toutes les autres parties prenantes, tant au niveau national que mondial, pour lutter contre cet ennemi commun et parvenir à l'élimination de la maladie à long terme.

**M<sup>me</sup> Birrer** (Suisse) : La Suisse tient à remercier le Secrétaire général pour le rapport d'étape sur la mise en œuvre de la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida (A/78/883). Nous nous réjouissons des progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif de développement durable n° 3.3 visant à mettre fin au sida en tant que menace pour la santé publique d'ici à 2030. Alors que nous nous préparons à la réunion de haut niveau sur le VIH/sida de 2026, nous souhaitons ici plaider pour le renforcement des domaines suivants dans la mise en œuvre de nos engagements communs.

Premièrement, l'élimination de toutes les formes de discrimination : bien que l'accès au traitement antirétroviral s'élargit, il reste urgent d'éliminer toutes les formes de discrimination à l'encontre des personnes vivant avec le VIH/sida. Les inégalités qui alimentent la pandémie de VIH/sida, en particulier celles touchant les femmes, notamment les adolescentes et les jeunes femmes, ainsi que la stigmatisation, la discrimination et la violence associées au VIH sont profondément troublantes. Ces lacunes nous rappellent les obstacles considérables qu'il reste à surmonter. Il est donc essentiel de s'attaquer à la discrimination et à la stigmatisation liées au VIH, ainsi que d'éliminer les lois et pratiques qui rendent les gens méfiants ou qui les empêchent d'accéder aux services de santé. Dans ce contexte, la Suisse se félicite de l'adoption récente des décisions du Conseil de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida sur les populations clefs, qui mettent l'accent sur l'amélioration de l'accès à la prévention, au dépistage et au traitement du VIH, ainsi qu'à d'autres services de protection sociale, qui répondent aux divers besoins et circonstances des populations clefs, y compris les personnes transgenres.

Deuxièmement, afin d'éliminer la stigmatisation et les lois discriminatoires, nous défendons les droits de l'homme et les politiques fondées sur des données probantes. La Suisse continuera à défendre des politiques centrées sur l'être humain et fondées sur des preuves scientifiques plutôt que sur des considérations politiques ou idéologiques. Pour nous, cela signifie soutenir la recherche de nouveaux traitements et de nouvelles stratégies de prévention, et les mettre en œuvre lorsque leur efficacité est prouvée.

Enfin, le rôle des communautés : les organisations communautaires jouent un rôle essentiel dans le plaidoyer, la participation à la coordination de la riposte au sida et la fourniture de services. Elles tirent la sonnette d'alarme sur les violations des droits de l'homme, proposent des

améliorations et demandent des comptes aux gouvernements. Nous nous réjouissons de continuer à travailler ensemble afin d'atteindre notre objectif de mettre fin au sida en tant que menace pour la santé publique d'ici à 2030.

**M. Ghafouri** (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Avant de commencer, je voudrais remercier sincèrement le Président et le Secrétariat d'avoir organisé la séance d'aujourd'hui.

Pour être efficace, la lutte contre le VIH/sida doit reposer sur une solidarité mondiale rigoureuse et sur un partage des responsabilités, et mettre l'accent sur l'aide au développement afin de soutenir les systèmes de santé et d'améliorer l'accès aux outils de diagnostic, au traitement, aux médicaments et aux autres besoins particuliers des personnes vivant avec le VIH. Comme souligné dans la Déclaration politique sur le VIH et le sida : mettre fin aux inégalités et agir pour vaincre le sida d'ici à 2030, le financement de la lutte reste insuffisant, ce qui nuit en particulier aux efforts déployés par les pays en développement pour accélérer la mise en œuvre de mesures efficaces de lutte contre le VIH/sida. Pour relever ces défis pressants et prendre des mesures efficaces de lutte contre le VIH/sida, il reste indispensable de réintégrer la coopération internationale en matière de transfert de technologies, de garantir l'accès sans entrave des pays en développement aux médicaments et de soutenir le renforcement des capacités, la recherche et la coopération scientifique, au moyen d'une véritable collaboration à l'échelle internationale.

D'importants progrès ont été accomplis en République islamique d'Iran pour promouvoir la santé et le bien-être des personnes vivant avec le VIH ou susceptibles de le contracter, et pour éliminer la transmission de la maladie de la mère à l'enfant, réduire les dommages et limiter la transmission du sida parmi les consommateurs de drogues. La République islamique d'Iran poursuit ses efforts dans ce domaine et intensifie ses efforts de lutte contre le VIH/sida. Néanmoins, les mesures coercitives unilatérales et les obstacles économiques et techniques continuent d'entraver les efforts visant à renforcer les systèmes de santé et à lutter de manière efficace contre le VIH/sida, et compromettent la capacité des États à répondre aux défis sanitaires et à y faire face.

Pour terminer, ma délégation souhaite réaffirmer les droits souverains et les prérogatives des États Membres lorsqu'il s'agit d'adopter et de mettre en œuvre des politiques et des programmes liés à la santé, y compris des réponses au VIH/sida, conformément à

la législation nationale, aux politiques nationales et aux priorités culturelles.

**M. Méndez Bocanegra** (Colombie) (*parle en espagnol*) : Le Gouvernement du Président Gustavo Petro Urrego a fait des progrès dans la mise en œuvre de la stratégie de prévention combinée contre le VIH/sida promue par l'Organisation mondiale de la Santé et le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida, sur la base des droits humains et des preuves scientifiques. La stratégie comprend des interventions biomédicales, comportementales et structurelles axées sur la réduction des nouvelles infections dans les populations vulnérables. Sur les quelque 224 000 personnes vivant avec le VIH en Colombie en 2022, 83 % des personnes diagnostiquées recevaient un traitement et 91 % d'entre elles avaient supprimé la charge virale. Ces résultats reflètent l'efficacité de notre stratégie de prévention combinée.

Qu'il me soit permis de mettre en lumière quelques exemples clefs des progrès réalisés sous le Gouvernement du changement.

Premièrement, nous avons intégré le traitement du VIH/sida dans le système de santé, qui comprend depuis 2021 un traitement post-diagnostic immédiat, l'autodépistage et la prophylaxie préexposition (PrEP), et nous avons coordonné notre action avec les organismes internationaux pour aider les migrants en situation irrégulière. Deuxièmement, nous avons déployé la PrEP, ce qui a entraîné une augmentation du nombre d'utilisateurs de 1 636 en 2022 à 6 670 en 2023. Troisièmement, nous avons établi un parcours clinique pour le traitement du VIH/sida, notamment en fournissant des lignes directrices pour le dépistage, le diagnostic, le traitement et le suivi normalisé. Quatrièmement, nous avons mis en place une stratégie globale de prévention et de soins, axée sur des services intégrés qui s'attaquent aux déterminants sociaux de la santé sexuelle et procréative et sur des stratégies de prévention de la violence sexuelle et fondée sur le genre.

Dans le cadre des défis auxquels mon pays continue de se heurter, je voudrais mentionner les priorités suivantes.

Premièrement, nous devons renforcer les stratégies de prévention combinées, en particulier pour améliorer l'accès aux outils biomédicaux et éducatifs, réduire la stigmatisation et éliminer la violence fondée sur le genre. Deuxièmement, en ce qui concerne les soins aux migrants, nous devons améliorer l'accès au diagnostic et au traitement pour les 20 000 migrants vivant avec le

VIH. Troisièmement, nous devons assurer un financement durable, qui est nécessaire pour réaliser des investissements accrus et soutenus dans la lutte contre le VIH, l'accent étant mis sur les centres de soins de santé primaires et les ripostes communautaires. Enfin, la Colombie, en tant que puissance mondiale pour la vie, restera engagée dans la lutte contre le VIH/sida, afin que personne ne soit laissé pour compte et que nous puissions continuer à progresser dans la prévention auprès des populations clefs et dans l'élaboration de politiques publiques qui apportent un soutien plus solide à la gestion intersectorielle.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Nous avons entendu le dernier orateur dans le débat sur cette question.

L'Assemblée générale en a ainsi terminé avec son examen du point 10 de l'ordre du jour.

### **Point 13 de l'ordre du jour** (*suite*)

#### **Application et suivi intégrés et coordonnés des textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées par les Nations Unies dans les domaines économique et social et dans les domaines connexes**

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de la Mongolie, qui va présenter le projet de résolution A/78/L.71.

**M<sup>me</sup> Vangansuren** (Mongolie) (*parle en anglais*) : La Mongolie a l'honneur de présenter le projet de résolution A/78/L.71, intitulé « 2025, Année internationale des coopératives », au nom du Kenya et des autres coauteurs du projet de résolution.

Les coopératives sont des entreprises centrées sur les personnes qui rassemblent celles-ci de manière plus démocratique et plus équitable, et la contribution des coopératives au développement socioéconomique est dûment reconnue. Il existe actuellement environ 3 millions de coopératives, et 12 % des habitants de la planète sont membres d'une coopérative. Les coopératives, sous leurs différentes formes, encouragent les populations locales, y compris les femmes, les jeunes, les personnes âgées, les personnes handicapées et les autochtones, à participer aussi pleinement que possible au développement économique et social, renforçant ainsi ce dernier, et contribuent à l'élimination de la pauvreté et de la faim.

La première Année internationale des coopératives en 2012 a été un succès remarquable. Par conséquent, dans la résolution 78/175 du 19 décembre 2023, intitulée « Rôle des coopératives dans le développement social »,

portée par 101 coauteurs, l'Assemblée générale a appelé à la proclamation d'une nouvelle Année internationale des coopératives en 2025 et encouragé tous les États Membres, ainsi que l'Organisation des Nations Unies et toutes les autres parties concernées, à tirer parti de la nouvelle Année internationale pour promouvoir les coopératives et sensibiliser à leur contribution à la mise en œuvre des objectifs de développement durable.

Les entreprises coopératives et les parties prenantes, y compris le Comité pour la promotion et le progrès des coopératives et l'Alliance coopérative internationale, prévoient d'entreprendre un large éventail d'activités en 2025 sur le thème « Les coopératives construisent un monde meilleur ». Un pré-lancement de l'Année internationale sera organisé à New York le 9 juillet dans le cadre du forum politique de haut niveau qui se tiendra à l'occasion de la Journée internationale des coopératives. Par la suite, le lancement officiel de l'Année aura lieu à New Delhi lors de la Conférence mondiale des coopératives de l'Alliance coopérative internationale, qui se tiendra du 25 au 30 novembre en présence de dirigeants mondiaux, dans le but d'inspirer les coopérateurs du monde entier.

Depuis 1981, la Mongolie est la principale coauteure de la résolution biennale de l'Assemblée générale sur le rôle des coopératives dans le développement social et nous pensons qu'elle a apporté une contribution importante au mouvement coopératif mondial. Parmi les efforts nationaux visant à développer et à soutenir les coopératives, nous aimerions souligner l'une des initiatives les plus récentes. En avril 2024, le Gouvernement mongol a lancé le nouveau programme en faveur des coopératives dans le cadre de son programme de développement à moyen terme, la Nouvelle Politique de relance. Ce nouveau programme, qui se concentre principalement sur l'agriculture, vise à développer un élevage résistant aux risques sous ses formes nomade, semi-nomade et intensif, ainsi que la production de bétail, par le biais de coopératives. Si elle est couronnée de succès, la mise en œuvre de ce programme permettra de stabiliser et d'améliorer les revenus, la sécurité sociale et le bien-être des éleveurs, et de renforcer la capacité globale du secteur de l'élevage à s'adapter aux changements climatiques et à gérer les risques.

Pour terminer, au nom de tous ses coauteurs, je tiens à exprimer notre espoir que le projet de résolution A/78/L.71 recevra le soutien unanime et le large parrainage des États Membres.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Nous allons maintenant examiner le projet de résolution A/78/L.71.

Je donne la parole à la représentante du Secrétariat.

**M<sup>me</sup> Sharma** (Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences) (*parle en anglais*) : J'informe les délégations que depuis le dépôt du projet de résolution A/78/L.71, outre ceux énumérés dans le document, les pays suivants s'en sont portés coauteurs : Afrique du Sud, Albanie, Allemagne, Angola, Arménie, Autriche, Bangladesh, Bélarus, Bhoutan, Bolivie (État plurinational de), Botswana, Burundi, Cabo Verde, Chili, Chine, Colombie, Congo, Costa Rica, Cuba, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Gambie, Guatemala, Haïti, Honduras, Hongrie, Indonésie, Israël, Japon, Kazakhstan, Kirghizistan, Lesotho, Luxembourg, Maroc, Malaisie, Maldives, Myanmar, Namibie, Népal, Nicaragua, Pakistan, Paraguay, Philippines, Pologne, Portugal,

Ouganda, Ouzbékistan, Qatar, République démocratique populaire lao, République dominicaine, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sénégal, Slovénie, Sri Lanka, Suriname, Tadjikistan, Thaïlande, Tunisie, Türkiye, Viet Nam et Zambie.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant se prononcer sur le projet de résolution A/78/L.71, intitulé « 2025, Année internationale des coopératives ».

Puis-je considérer que l'Assemblée générale décide d'adopter le projet de résolution A/78/L.71 ?

*Le projet de résolution A/78/L.71 est adopté (résolution 78/289).*

L'Assemblée générale a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen du point 13 de l'ordre du jour.

*La séance est levée à 12 h 40.*